Bimensuel 4 F – No 66 du 6 décembre au 20 décembre 1979. Supplément à l'Humanité rouge No 1182.

l'Humanité Rouge

Les 60 jours d'Alsthom



Courrier des lecteurs



Comment convaincre sur la réalité en URSS?

Chers camarades,

J'ai lu il y a quelques jours le bimensuel sur l'URSS. Après cette lecture, j'ai pu lire un autre article sur l'URSS mais, cette fois, dans la *Vie ouvrière*, le journal de la CGT. Comme vous vous en doutez, il y a dans ces deux articles, deux sons de cloche tout à fait différents. L'article du bimensuel, au demeurant intéressant, présentait une URSS toute noire, où la vie, où la réalité semble totalement, absolument négative, où les dirigeants vont d'échecs en échecs sur le plan économique, etc... Dans *La Vie ouvrière*, l'article consacré aux syndicats en URSS, fait lui état des réussites dans le décollage économique de la Sibérie. Il s'interroge sur le rôle des syndicats en URSS.

Je ne vais pas vous résumer l'article, il est préférable que vous le lisiez.

La raison pour laquelle je vous écris est celle-ci : comment parviendra-t-on dans notre journal à convaincre les adhérents de la CGT (susceptibles de lire la *VO* donc) de ce qui se passe en URSS, de la réalité, de la vie là-bas si nous persistons à décrire ce pays unilatéralement tout en noir. Non que je souhaite qu'on l'embellisse mais n'est-il pas vrai que l'URSS a été un pays socialiste, qu'il y a certainement des réalisations sociales (du type crèches, etc.) et même certains succès économiques.

Faut-il nier certains aspects *« intéressants », positifs »* de l'URSS pour mieux faire prendre conscience aux adhérents du PCF de la nature impérialiste de la politique des dirigeants soviétiques. Ne vaut-il pas mieux prendre en compte, comme on dit, certaines réalisations pour, par exemple, montrer à quel prix elles ont été réalisées ? Ne vaut-il pas mieux faire une étude historique d'un aspect de la réalité et montrer par ce biais la politique de Brejnev et Cie. Evidemment, il ne doit pas être facile de parler ainsi car cela exige une connaissance concrète et assez approfondie de la réalité.

Il me semble cependant qu'il faut se garder d'être unilatéraux si nous voulons convaincre des camarades de la CGT ou du PCF du fait que l'URSS n'est plus socialisme. Ne pas être unilatéral ne signifie pas embellir un pays qui n'est plus socialiste mais considérer qu'il l'a été et que les dirigeants doivent faire à l'intérieur, comme il le font à l'extérieur, des efforts pour ne pas apparaître comme des gens qui ont trahi le socialisme. À nous de remettre les choses en place en tenant compte des illusions que les dirigeants du PCF et de la CGT entretiennent.

Un lecteur.

Comment toi, nous pensons qu'il est important que, dans toute analyse d'une vérité toujours complexe et à multiples facettes, nous nous attachions particulièrement à prendre en compte ses multiples aspects : se garder de la réduire en une simple caricature ne rendant pas compte de sa complexité, mais partir des différents aspects qu'elle revêt, dans leur diversité et leurs côtés contradictoires ; c'est là nous garantir, en effet, contre une analyse unilatérale et antidialectique. Comme le disent les camarades chinois, nous devons chercher la vérité dans les faits.

Toutefois, il peut être dangereux de vouloir dégager les aspects positifs et négatifs pour les opposer *sur un même pied d'égalité.* Tout dépend, finalement, de quel point de vue on se place. Par exemple, l'URSS. Il peut y avoir des réalisations importantes de faites. Mais pour qui et au profit de qui ? Cela, très concrètement renvoie au problème de fond du système économique et de ses fondements, sur lesquels repose l'URSS. La série de réformes des années 64-65, en rendant aux dirigeants des entreprises soviétiques « les pleins pouvoirs » en matière de choix des investissements, d'embauche et de licenciement tout en réhabilitant en même temps le profit comme élément principal et essentiel, n'a-t-elle pas abouti, en fait, à un retour de l'économie capitaliste contraignant le travailleur, séparé des moyens de production, à aller vendre sa force de travail, livré pieds et mains au bon vouloir de chacun des dirigeants des firmes de l'URSS guidés par la recherche du profit maximum ? Sans parler de la nature impérialiste de l'URSS, autre facette de cette économie capitaliste.

On ne peut donc, dans ce cas, mettre en balance des aspects positifs avec d'autres négatifs. C'est comme si l'on voulait en France dégager les aspects positifs qui l'emporteraient. Alors que le fondement sur lequel repose ce système, tout comme celui de l'URSS aujourd'hui, c'est celui de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Catherine LEMAIRE



l'Humanité Rouge

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE

Sommaire

Editorial

Le fil de l'actualité

International

Magazine

Directeur politique : Jacques Jurquet. *Rédacteur en chef :* Henri Jour. *Rédacteurs : Intérieur :* Pierre Burnand, Jacques Duroc, Joël Fabien, Catherine Lemaire, Pierre Marceau. *International :* Annie Brunel, Serge Forest, Évelyne Le Guen, Jean Schubert. *Culturel :* Léon Cladel, Estelle Delmas, Frédéric Lachaise, Bob Regard, Michel David. *Secrétaire de rédaction :* C. Dhalluin. *Administration :* Arthur Lepuy, Henri Bernard, Sophie Retz. *Imprimerie La Nouvelle. Direction de publication :* André Druesne.

L'Humanité rouge BP 201 - 75926 Paris Cédex 19 CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire No 57952 Distribution NMPP. Dépôt légal 3e trimestre 1979. Directeur de publication : André Druesne. Imprimerie La Nouvelle.



12 Decembre:
Elections prud'homales
100 000 affaires par an

Prud'hommes : le terme a de lointaines origines. Lorsqu'il apparait pour la première fois, vers 1080, il est synonyme d'« homme de valeur ». Sous Saint-Louis, on appelle prud'hommes les « anciens », censés être des sages, désignés pour trancher les litiges au sein des corporations. En 1806, Napoléon crée à Lyon le premier conseil prud'homal. En 1905, cette juridiction originale prend une dimension nationale. Mais, jusqu'à la réforme introduite par Boulin début 1979, son espace d'application reste limité et ne concerne, qu'environ un tiers du territoire. Là où les conseils n'existent pas, les travailleurs n'ont d'autre recours que les tribunaux d'instance. Les élections mêmes revêtent un caractère quasi-clandestin : il faut se porter « candidat-électeur ». Le scrutin a lieu le dimanche, il n'y a que 300 000 votants pour quelque 6 000 conseillers. Les moyens aussi sont limités, puisque les conseils sont financés par les collectivités locales. Pourtant, ils ont déjà plus de 100 000 affaires à traiter par an dont 80 % concernent les licenciements. La « loi Boulin » a donc une portée considérable puisque cette fois-ci, ce sont près de 15 millions de salariés qui sont appelés à élire 13 500 conseillers. Le scrutin aura lieu en semaine sur le temps de travail. Le financement est pris en charge par l'Etat...

L'enjeu n'est pas cependant évident pour tous les travailleurs, puisque, à en croire un récent sondage de l'IFOP, publié par *L'Express* du 17 novembre, 36 % d'entre eux savent déjà qu'ils ne se dérangeront pas le 12 décembre. Les organisations syndicales y mettent pourtant le paquet, notamment la CGT et la CFDT : les murs se couvrent de milliers d'affiches, plusieurs millions de tracts sont diffusés. Mais la cible choisie par cette intense propagande n'est pas forcément la bonne : elle revêt principalement l'allure d'une compétition, d'un test de l'influence des différentes centrales. Y a beaucoup contribué d'ailleurs la querelle préalable sur le mode de scrutin : entre scrutin majoritaire à deux tours, jusque là en application qui favorisait la CGT (70 % des sièges) et scrutin à la proportionnelle, défendu par la CFDT qui risque, en l'absence de monopole syndical, de favoriser les candidatures libres. Cette transposition en termes de compétition masque de fait le véritable enjeu, à savoir en quoi la reconnaissance du pouvoir prud'homal constitue une brèche dans l'arbitraire patronal et la situation d'inégalité entre les travailleurs et l'employeur.

Une avancée

« Les grandes séries de lois sociales en France ont toujours été acquises à la suite de bouleversements sociaux dans lesquels les salariés faisaient peser le poids politique d'un rapport de forces qui leur était favorable. Les acteurs des luttes de 1936, de la Libération, de 1968 ont été les authentiques rédacteurs de notre Code du travail. La transcription parlementaire n'a souvent fait qu'obscurcir la simplicité de la revendication. Il a toujours fallu se battre pour l'application de la loi et la défense des acquis. Cependant, chaque étape législative est un support de légitimité pour la conquête suivante » rappelle Tiennot Grumbach (voir encadré) qui ajoute : *« L'intrusion du judiciaire dans la liberté d'entreprise est vécue comme intolérable par de nombreux employeurs qui estiment que cette exigence nuit au maintien, indispensable à leurs yeux, d'une autorité sans partage »*. De cette autorité sont d'ailleurs particulièrement jaloux les patrons des très petites, des petites et des moyennes entreprises, où l'implantation syndicale est très faible, voire inexistante et qui, du fait même de cette faiblesse, sont très souvent négligées par les stratégies des organisations syndicales. La grande majorité de ces patrons croient pouvoir ignorer complètement le droit du travail et le droit syndical. Le recours aux prud'hommes par l'un de leurs salariés aura alors le véritable effet d'une bombe. D'isolé qu'il était auparavant, ce salarié signifiera alors son appartenance au camp du refus : *« Il s'inscrit dans une logique qui tiendra compte des acquis collectifs de la lutte »*. Et notamment, des acquis en matière de licenciement, acquis dont l'importance actuelle, face au chômage, ne peut nous échapper. S'appuyant sur le code Napoléon, en l'absence de tout recours, le patron réactionnaire pouvait soutenir que tant que n'était pas apportée la preuve contraire par l'intéressé, ses dires étaient fondés et le licenciement justifié. Et qu'en l'attente de cette preuve, il pouvait se faire justice lui-même, accentuant le sentiment de culpabilité de l'accusé en le chassant hors de l'entreprise. Or, voilà que le juge prud'homal a le droit — le « devoir » même — de faire l'enquête qui s'impose pour vérifier la véracité des dires de l'employeur. *« Cela change quand même beaucoup de choses »*.

→ (Suite page 6)

EDITORIAL

Le spectre qui renait

Il n'y a pas si longtemps, l'opinion française était volontiers convaincue que le spectre de la guerre était écarté à jamais. La détente était là, irréversible. De discours en négociations entre l'URSS et les USA, l'idée de la détente s'était largement imposée. Le peuple français était d'autant plus enclin à croire que la menace de guerre était définitivement écartée que comme tout peuple, il aspire profondement à la paix. On croit d'autant plus facilement à ce que l'on espère. Durant plusieurs années, nous fûmes assez seuls à dire que, malheureusement, cette paix n'était qu'apparente et que la « détente » dissimulait en réalité un gigantesque développement de la course aux armements, que la rivalité entre l'URSS et les USA déboucherait sur un nouveau conflit mondial. Certes, nous le dîmes parfois maladroitement, mais le fait d'arracher le voile de la détente ou d'en évoquer le caractère illusoire apparaissait à de nombreuses personnes comme difficilement acceptable.

Un renversement de tendance

La situation est désormais profondément modifiée. Le spectre de la guerre hante à nouveau l'opinion publique française. D'irréelle, elle est devenue une menace perceptible. En 1973, lors de la guerre d'octobre au Moyen Orient, un sondage de l'IFOP indiquait que 17 % de personnes croyaient qu'une guerre était probable. En juin dernier, un sondage indiquait que 41 % des Français considéraient que les dangers de guerre s'accroissaient. En septembre, un autre sondage indiquait que 41 % pensaient qu'une guerre était probable dans les dix ans qui viennent. En novembre, d'après un sondage de l'IFOP, à la question *« Considérez-vous que la crise pétrolière peut entrainer une guerre mondiale ? »*, 63 % des personnes interrogées répondaient « oui ». Ces sondages, s'ils sont à prendre avec précaution comme tout sondage, traduisent néanmoins un renversement des tendances. Une forte proportion des Français considerent dorénavant que l'évolution de la situation mondiale conduira à un nouveau conflit.

Du Cambodge à l'Iran...

Les faits survenus au long de ces derniers mois et même de ces dernières semaines ont joué un rôle considérable dans cette évolution.

La situation en Asie du Sud-Est a pronfondément marqué l'opinion française. Les images de la famine au Cambodge après celles des « boat people » fuyant le Vietnam sont venues frapper de plein fouet cette opinion qui a commencé à prendre peu à peu conscience de la réalité de l'invasion vietnamienne au Cambodge. Derrière le Vietnam, l'URSS est perçue de plus en plus nettement ; c'est elle qui encadre, arme, transporte, les troupes d'invasion qui sèment la mort au Cambodge et au Laos. Mais, malgré tout, l'Asie du Sud-Est cela semble bien loin et l'on peut penser que si tout ce qui s'y déroule est révoltant et inquiétant, malgré tout l'Europe n'est pas menacée. A ceux qui pensent cela, on pourrait dire : *« Pourquoi donc l'URSS s'est-elle engagée dans une politique de soutien à l'invasion, ne montre-t-elle pas par là même qu'elle est une puissance agressive qui prépare la guerre ? »*.

Le Moyen Orient, par contre, est beaucoup plus proche de la France et de l'Europe. Plus proche géographiquement, mais aussi parce que la vie de l'Europe dépend du Moyen Orient. Le pétrole est le sang de l'économie de la France.

Les événements survenus en Iran ces dernières semaines et qui s'y poursuivent ont montré que le Moyen Orient était devenu une poudrière qui pouvait exploser. Le scénario d'un conflit mondial est devenu crédible. Les menaces d'intervention américaine ont conduit de nombreuses personnes à considérer que le monde se trouverait au bord du gouffre si une telle intervention avait lieu. Oui, la paix mondiale se jouera largement dans les années à venir au Moyen Orient, l'avenir des peuples d'Europe s'y prépare.

(Suite page 11)

(Suite de la page 4)

Certes, *« l'action prud'homale témoigne le plus souvent de la faiblesse du rapport de forces dans l'entreprise ou marque un échec momentané de la défense syndicale »*, mais elle constitue aussi, pour peu qu'un minimum de publicité soit faite autour d'elle, une brèche : l'action collective interne peut alors prendre la relève de l'intervention judiciaire. Les poursuites et les condamnations patronales ont très souvent précédé la reconnaissance du fait syndical et aidé les travailleurs dans la prise de conscience de leur force, de leur capacité de riposte.

Au moment précisément où le patronat fait le forcing pour remettre en cause les acquis des luttes du mouvement ouvrier, où il n'hésite pas à faire fi de toute légalité en usant de toutes les pressions possibles individuelles (« chantage à la démission ») ou collectives (chantage au maintien de l'emploi), où il n'hésite pas à user et faire user de faux (démissions extorquées), le *principe de la juridiction prud'homale est un acquis qu'il nous faut défendre, qu'il nous faut étendre »*.

Composition d'un conseil prud'homal

— Nombre pair de conseillers qui ne peut être inférieur à 12. Conseillers-patrons et conseillers-salariés doivent être en nombre égal par catégorie.

— Chaque section a un président et un vice-président, élus tous les ans en assemblée générale de section, par alternance.

— **Les présidents et vice-présidents de sections élisent tous les ans** un président du conseil parmi eux, en respectant la même règle d'alternance.

— 270 conseillers sur l'ensemble du pays, soit trois en moyenne par département.

Une lutte à poursuivre

L'enjeu des élections du 12 décembre dépasse donc de beaucoup la seule compétition CFDT-CGT et nous ne devons pas accepter qu'il se situe sur ce terrain. Nous n'avons pas à estimer a priori que les conseillers CFDT seront « meilleurs » que les conseillers CGT – ni l'inverse. *Nous aurons à faire en sorte que les uns et les autres soient animés par la volonté de battre en brèche l'arbitraire patronal.* Mais leur simple bonne volonté ne suffira pas : il faudra qu'ils soient forts de toute la force des travailleurs qui les auront désignés, de leur détermination à agir pour que soient reculées les limites de l'action prud'homale. Nous devons faire en sorte, notamment, que :

– Le recours à l'action prud'homale ne soit pas un signe de faiblesse de l'action collective, mais sa première manifestation ;

– Que ce recours poursuive, sur un autre terrain, la lutte engagée au niveau des entreprises, des branches d'activité, des localités, des régions ;

– Que la procédure prud'homale soit rapide et qu'en particulier nous exigions et aidions l'enquête du conseil (constitution d'un dossier de l'entreprise analysant notamment les rapports hiérarchiques existants, précisant son histoire et les responsabilités de sa direction) ;

– Que les plaignants aient les moyens matériels de leur défense. Celle-ci exige le plus souvent pour être efficace l'intervention d'un avocat. Le coût moyen d'une telle intervention est de l'ordre de 2 000 F : il ne faut pas qu'il repose sur le seul salarié, participation ou prise en charge par les syndicats ou la collectivité des camarades de travail doit être obtenue.

– Que les débats soient suffisamment clairs pour être compris par l'intéressé ; mieux pour qu'ils puissent être « dépassés ». Alors il prendra conscience que son cas n'est pas, malgré les apparences, un cas particulier ; que son combat n'est pas un combat isolé.

Joel FABIEN

UN OUVRAGE INDISPENSABLE

La défense prud'homale

L'auteur, Tiennot Grumbach, n'est pas un inconnu. Il se présente lui-même dans l'introduction : *« Je suis avocat depuis peu (...). Après la grande « secousse » de Mai 1968, j'étais de ceux qui, après des années de « militance » de gauche, d'extrême-gauche et même gauchiste, se retrouvèrent face à une multiplication des incertitudes. Il fallait choisir. (...) J'entendais rester au service des luttes »*.

Il met donc son expérience et ses analyses au service des travailleurs, particulièrement à ceux qui sont impliqués dans la juridiction prud'homale. Elles sont précieuses. Les deux premiers tomes parus, le premier traitant de la « défense du point de vue et des intérêts du demandeur salarié », le second de « la défense des garanties des salariés dans l'entreprise, pour prévenir les licenciements » sont des livres de références, de travail, de réflexion indispensables.

Nous conseillons leur acquisition aux sections syndicales, aux comités d'entreprise et bien sûr aux futurs prud'hommes.

LE FIL DE L'ACTUALITE

Le 1er décembre, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris, de Barbès au Père-Lachaise contre les lois racistes et anti-ouvrières Barre-Bonnet-Stoléru. C'est la deuxième initiative depuis la rentrée du collectif constitué par le Comité de coordination...





... des associations de travailleurs immigrés, des sections et UL syndicales. Des organisations politiques y appelaient aussi. Parmi elles, le PCML, le PCRml, la LCR, le PSU... J. Jurquet, secrétaire général du PCML, participait àcette manifestation.



PTT-Lille. Le siège du service de documentation sur les emplois des PTT recevait, vendredi 23 novembre, la visite d'auxiliaires licenciés du centre de tri-Lille Paquets et de leurs responsables syndicaux. Ceux-ci ont apposé des affiches sur les vitres du siège.



Navigation aérienne. Le 29 novembre, à Paris, les aiguilleurs du ciel, électroniciens, techniciens et ingénieurs de l'aviation civile ont manifesté sur le temps de travail à l'appel de la CGT, la CFDT, la FEN.

Temoignage d'un chômeur

« Cela fait 5 mois que je suis au chômage. Il y a un an et demi, à la sortie de l'armée, j'avais trouvé une place dans une petite boite à Paris, un travail de bureau. Oh ! Pas payé cher, un peu plus que le SMIG. Mais c'était déjà ça, et puis le boulot me plaisait. Bien sûr, il y avait un problème : j'habitais à 150 km de Paris et je ne voulais pas venir vivre à Paris, tant pour des raisons familiales que par attachement à mon pays.

Plus de cinq heures de transport par jour. Entre la Haute-Normandie, région où le taux de chômage a le plus augmenté en 1977-1978, et Paris, le nombre de trains qui servent à ces navettes le matin et le soir a presque doublé en 4 ans.

Au bout d'un an, le travail était toujours intéressant mais la fatigue physique et la détérioration totale de toute vie et de tout équilibre rendaient impossible la continuation d'un tel système. 25 heures de transport ajoutés aux 40 heures de travail, un an, ça suffisait. J'ai donc démissionné pour aller grossir les rangs des 59 000 chômeurs que compte la Haute-Normandie.

« Le ballet de tous les chômeurs »

Je m'inscrivais donc le 1er juillet à l'ANPE de Rouen et remplissais aussitôt les nombreux papiers nécessaires aux demandes d'allocation, aide publique et ASSEDIC.

Je commençais également le ballet de tous les chômeurs : journal tôt le matin, panneaux de l'ANPE dans la journée. Plusieurs expériences m'apprirent bientôt que, outre les agences d'intérim, le chômage actuel fait le bonheur de nombre d'escrocs qui le mettent à profit pour proposer n'importe quoi à n'importe quel prix.

C'est en particulier dans le commerce que ces charognards sévissent le plus à l'aise. Ainsi, après avoir répondu à des annonces de l'ANPE, je me vis proposer de faire du démarchage publicitaire pour 1 300 F par mois à plein temps ou d'aller vendre des vêtements féminins en Irak pour 3 000 F si toutefois je revenais avec des contrats.

A l'ANPE, on me répondit : *« Nous, on ne fait que transmettre des offres, adressez-vous à l'inspection du travail... »*

Pour ce qui est des offres sérieuses, rien ! Ou alors, 60 candidats pour un poste. Et c'est alors les « entretiens » qui n'ont jamais de suite. A la cinquantaine de lettres que j'envoyais, une trentaine de réponses. Quelques une polies, d'autres à peine, mais toujours pareil : *« Nous regrettons... »*.

Des mandats qui prennent leur temps

Le 20 août enfin, je recevais, une lettre de l'ASSEDIC me disant que je recevrai l'aide publique : 18 F par jour. Pour le reste, il me faudrait encore attendre. Fin septembre, il me faudrait me décider à aller voir à l'ASSEDIC où en était mon dossier. Après deux heures d'attente (deux employées à la réception dossier pour une agglomération de 500 000 habitants), j'apprenais que mon dossier passerait prochainement en commission pour juger si la raison de ma démission (5 heures de transport par jour) était légitime ou non.

Huit jours plus tard, même déplacement, même attente pour apprendre que ma demande était refusée. Je pouvais toutefois faire appel. Ce que je fis immédiatement.

Encore un mois d'attente. Entre temps, je m'inquiétais de n'avoir toujours rien reçu de l'aide publique. Inutile d'essayer de téléphoner pour avoir un renseignement, le standard de l'ASSEDIC est saturé en permanence, faute de personnel.

Nouveau voyage, nouvelle attente (3/4 h seulement cette fois) pour apprendre qu'il ne fallait pas que je m'en fasse, il n'y avait que trois mois que j'avais fait la demande...

Début novembre, je retournais voir où en était mon dossier. Cette fois, il était accepté en appel mais avec deux mois de pénalité !

Ce jour-là, dans les locaux de l'ASSEDIC, plus de 80 chômeurs attendaient avec une colère des plus légitimes : l'ordinateur était en panne et les mandats d'octobre n'étaient toujours pas partis.

L'ordinateur des impôts, lui, n'était pas tombé en panne.

Finalement, en cinq mois, je n'ai touché pour l'instant que 2 218 F.

Un lecteur.

Le chômage en Haute Normandie

(Sources officielles)
Population active : 652 400 demandeurs d'emploi au 1er octobre 1979 : 58 689 (près d'un travailleur sur 10).



Loi Veil : Une lutte à poursuivre

Photo Bob Regard

Une page vient de se tourner dans la lutte des femmes pour le droit à l'avortement libre et gratuit. Une 1ère page qui a vu, après la mobilisation, le Parlement voter l'ancienne loi provisoire de S. Veil. Malgré cet acquis, nous sommes bien loin des moyens que revendiquent les femmes pour maîtriser leur maternité

Les derniers quinze jours de novembre ont vu s'accélérer la mobilisation autour de la question de l'avortement qui devait être rediscutée les 27,28 et 29 novembre au Parlement.

Et malgré une augmentation certaine de la volonté de libéraliser cette pratique (69 % des Français y étaient favorables en octobre, selon un sondage publié dans *F-Magazine*), l'opposition reste très vive. Ainsi, le 17 novembre, près de 30 000 personnes manifestaient à l'appel de *Laissez-les-vivre*, répondant à la marche des 50 000 femmes du 6 octobre.

Une marche dynamique et de masse

Le 17 toujours, le PCF avait organisé un meeting Porte de Pantin, à Paris, pour demander l'amélioration de la loi provisoire, encore très restrictive. Plusieurs autres manifestations, dans ce sens, avaient lieu en province, qui préparaient la marche, à l'appel de plus de trente organisations le 24 novembre.

Le bilan de la loi Veil dans sa formule de 1975, des dizaines et des dizaines de milliers de femmes et d'hommes ont eu le loisir de le faire en 5 ans. Ils en ont vécu les acquis, bien sûr — la légalisation de l'avortement a supprimé les accidents mortels pour celles qui peuvent y avoir recours — mais aussi les intolérables restrictions : celle du manque d'information, celle de la clause de conscience des médecins qui empêche parfois l'ouverture de centres, celle du délai trop court, vite dépassé, celle de l'entretien préalable et de la semaine de réflexion qui retardent l'intervention, celle du coût qui devient une source de profit, celle enfin qui éliminent certaines femmes a priori, les étrangères et les mineures qui n'ont pas l'autorisation parentale.

Pas étonnant donc que des dizaines de milliers de femmes et d'hommes — près de 100 000 — aient répondu à l'appel de la marche de la Bastille au Parlement. En tête de la mobilisation, cette fois, et les plus nombreux à s'être déplacés, ceux qui se sont battus pour l'ouverture de centres d'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans les hôpitaux : les collectifs avortement-contraception, venus de toutes les régions de France. A côté d'eux, la trentaine d'organisations politiques, ou plus larges, qui s'étaient jointes à l'appel. Des syndicats aussi avaient répondu, sections d'entreprises, mais aussi syndicats locaux.

En tout, une manifestation très variée, mais où tous et toutes se retrouvaient sur la volonté de donner aux femmes les moyens réels de leur droit à choisir fondamentalement de donner la vie, si elles le veulent et quand elles le veulent.

La réponse du Parlement

C'est de ces manifestations que parlait Monique Pelletier à la presse, vendredi soir 30 novembre, quand elle a fait état *« des intolérables pressions faites sur les parlementaires avant la discussion de la loi »*. Pourtant les députés sont-ils hors de l'espace et du temps ? Pour qui votent-ils les lois ? C'est bien la question qu'on est tenté de se poser après la longue discussion fleuve qui a abouti au vote, vendredi 30 novembre, à 6 h 30 du matin.

→

Elle avait duré 3 jours et a pris en compte les aspects politiques de la question au détriment d'un bilan sérieux et concret puisqu'aucune amélioration n'a été apportée.

Si tous les députés étaient d'accord sur l'impossibilité de rétablir la situation d'avant 1975, où l'avortement était interdit, ce ne sont que 271 contre 201 qui ont voté le texte gouvernemental. Et parmi eux, à peine 45 UDF et 24 RPR. Jusqu'au bout, la vieille garde des opposants s'est battue pour faire échec à la légalisation définitive de l'avortement, même avec les restrictions : Debré puis Foyer, tous deux RPR, ont demandé, le premier, dans une question préalable, de repousser la loi, le second de la voter à nouveau pour 5 ans. Propositions rejetées par la majorité des députés.

La discussion des amendements n'a rien apporté de bien nouveau par rapport au projet de 1975. Les demandes d'améliorations faites par les députés PCF et PS n'ont eu guère d'écho face à la position du ministre de la condition féminine qui a fait de la loi *« une stricte affaire de santé publique »* *« L'avortement*, a-t-elle dit, *doit rester le recours exceptionnel... Ce n'est ni un droit ni un quelconque progrès. »*

Après le vote définitif de la loi, deux questions se posent : d'abord celle de la période de réflexion qui est rallongée : 10 jours au lieu d'une semaine. C'est une vraie concession aux opposants. Le professeur Tietze, venu au colloque de *Choisir* le 6 octobre dernier, seul à avoir un bilan scientifique sur 10 ans d'avortement libre dans l'État de New-York, n'avait-il pas en effet lancé cet appel : *« Si au moins vous voulez faire quelque chose pour les femmes, supprimez le délai de réflexion ! »*. Car il est bien évident que plus tôt est fait un avortement et moins il a de conséquences pour la femme. 10 jours, c'est précieux.

La deuxième question est celle de l'ouverture des centres : le ministre de la santé Barrot a dit qu'il ferait appliquer la loi. Comment fera-t-il ouvrir des centres d'IVG dans les nombreux hôpitaux qui n'en ont pas encore alors que tous les crédits sont diminués pour les investissements ? Il s'est bien gardé d'aborder la question des finances.

D'ailleurs, pour la majorité des députés, il n'était pas question de mettre fin aux intolérables pressions qui sont faites aux femmes pour les inciter à porter leur enfant à terme, quitte à l'abandonner après la naissance. Ainsi, pour les mineures, elles auront toujours besoin de l'autorisation parentale pour demander une IVG, mais elles seront consultées en dehors de leur présence pour le cas où... elles souhaiteraient garder l'enfant !

On le voit donc, les 201 députés UDF et RPR qui ont refusé de voter la loi ont tout de même lourdement pesé dans le débat pour en éviter l'amélioration. Ils ont eu bien plus de poids que les 200 députés de l'opposition (PCF, PS et MRG) qui demandaient une pratique plus large.

Alors... pour l'application de la loi et son amélioration, il est bien évident que la lutte n'est pas finie !

Claire MASSON

Guillouard Nantes : Solidarité

En mai dernier, les travailleurs de l'usine Guillouard àNantes s'étaient mis spontanément en grève après qu'une de leurs camarades, Patricia, 22 ans, ait eu une main écrasée par une presse de plusieurs tonnes.

« La grève des mains coupées » : ainsi fut baptisée cette grève. A de nombreuses reprises, déjà, les travailleurs avaient été victimes de tels accidents dûs aux mauvaises conditions de travail et aux cadences. La direction demandait le licenciement de deux délégués CGT et CFDT, licenciement refusé par l'inspection du travail. Mais elle n'en restait pas là. Elle portait plainte contre les deux délégués, parmi lesquels Jeannette Pelletier, militante de notre Parti, pour séquestration. Ils ont été inculpés par le juge ainsi que deux responsables CGT et CFDT de Nantes, au titre de l'article 314 du Code pénal, c'est-à-dire la loi « anticasseurs ».

Ainsi, les patrons portent la responsabilité des mutilations de travailleurs, mais en plus, ils voudraient faire jeter en prison les militants et militantes syndicales qui se dressent contre leurs crimes. La justice bourgeoise frappe les violences, protège les criminels.

L'inculpation des quatre militants syndicaux de Nantes constitue une très grave attaque contre les libertés syndicales. Il est indispensable d'y faire face et de créer, dans les organisations syndicales notamment, un courant de solidarité contre la répression.

(Suite de l'éditorial)

Qui contrôle le Moyen-Orient et ses gisements pétroliers tient l'Europe à sa merci et peut ainsi l'agresser.

D'où viennent les menaces ?

Les mass media, dans le déchainement de leur fanatisme anti-iranien, prétendent que la menace de guerre mondiale vient des revendications du gouvernement iranien et plus généralement des pays du tiers monde qui se sont éveillés.

Dans *le Point*, on peut lire par exemple : *« Près d'une centaine d'États parmi les cent-cinquante que compte le monde ont moins de quelques dizaines d'années d'existence. Ils sont fragiles au dedans et vulnérables au dehors. Et la réalité essentielle de notre monde est peut-être celle-là : le club des vieilles puissances fait place à une société universelle dans laquelle le système international en serait à sa phase primitive. Alors, demain la guerre ? Plus sûrement, en tout cas, un retour à un certain état (inquiétant) de nature. »* Derrière cette inquiétude et ce mépris à l'égard de l'éveil du tiers monde, se trouve dissimulé le fait que les dangers de la situation au Moyen Orient tiennent aux activités de l'URSS et des USA qui s'y mènent une lutte acharnée.

Bien avant que n'éclatent les événements d'Iran, l'URSS avait signé un traité d'alliance militaire avec le gouvernement de l'Afghanistan et s'y était engagée dans une intervention armée ouverte contre l'opposition ; elle avait également signé un traité d'alliance militaire avec le gouvernement éthiopien et s'était lancé dans l'agression armée massive contre le peuple érythréen ; elle avait participé au renversement du gouvernement de la République populaire du Yémen, avec laquelle elle vient de signer un traité militaire.

Quant aux USA, leur soutien au régime criminel du Shah d'Iran avait pour but de leur permettre de maintenir leurs intérêts dans cette région ; quand, aujourd'hui, ils continuent à le soutenir, c'est avec l'espoir qu'il pourra à nouveau servir leurs intérêts.

Le soulèvement du peuple iranien contre le régime du Shah d'Iran signifiait à la fois l'explosion de la haine contre un régime basé sur la terreur mais aussi la volonté d'indépendance, de voir finir une époque où les USA et d'autres pays occidentaux pouvaient piller les ressources d'un peuple vivant dans la misère. Même si nous réprouvons la prise d'otages de l'ambassade des USA à Téhéran, il convient de ne pas perdre de vue que ce sont les USA les responsables principaux de cette situation en continuant à soutenir le bourreau du peuple iranien et en refusant qu'il soit jugé.

Il convient aussi de ne pas perdre de vue que l'URSS cherche à mettre à profit cette situation troublée pour étendre son influence en Iran et qu'elle peut vouloir attiser le conflit entre l'Iran et les USA dans ce but.

Ce qui se joue aujourd'hui en Iran et au Moyen Orient, c'est à la fois la lutte des peuples pour leur indépendance, pour le contrôle de leurs ressources et la rivalité des deux superpuissances pour le contrôle du pétrole qui alimente l'Europe et les USA. Le déploiement des missiles SS 20 soviétiques dirigés contre l'Europe de l'Ouest et la multiplication des interventions militaires soviétiques dans la périphérie des champs pétroliers du Moyen Orient font partie des mêmes préparatifs de guerre.

Refuser le fatalisme

Alors, le fatalisme est-il de mise face à la guerre ?

Rien ne serait plus dangereux que d'attendre la venue de la guerre comme une fatalité. Cela ne pourrait qu'en rapprocher l'échéance. Oui, les menaces de guerre grandissent, mais la seule attitude qui vaille est d'y faire face. La lutte pour la paix est à l'ordre du jour. Elle passe par notre engagement aux côtés des luttes des peuples du tiers monde pour leurs revendications, pour un nouvel ordre économique mondial.

Seules de bonnes relations avec les peuples et pays du tiers monde, notamment du Moyen Orient, peuvent permettre d'y combattre les interventions de l'URSS. En combattant la politique néocoloniale de la bourgeoisie française, sa volonté de poursuivre le pillage du tiers monde, nous luttons à la fois contre l'impérialisme et pour la paix.

Défendre la paix, c'est aussi se dresser contre les agressions des superpuissances partout où elles ont lieu. Et aujourd'hui, en ce sens, l'avenir de la paix mondiale se joue particulièrement au Cambodge où un peuple résiste à l'envahisseur, tout comme en Érythrée.

Pierre BURNAND

Belfort : « Les travailleurs de l'Alsthom qui luttent pour la dignité ».



DOSSIER

ALSTHOM : les leçons d'une grève



Alès « Oui l'Alsthom doit payer ».

La classe ouvrière vient de vivre dans la grève des travailleurs de l'Alsthom une lutte très importante. Cette lutte, du fait de sa détermination, de ses formes d'action, du soutien populaire qui lui a été apporté notamment à Belfort, est à placer parmi celles qui ont renoué avec les traditions les plus caractéristiques des luttes revendicatives à caractère de classe

Cette lutte a vu la classe ouvrière et ses alliés s'affronter directement sur un plan revendicatif avec les plus grands responsables du patronat français (Ambroise Roux).

Cela signifie qu'avant tout nous devons considérer cette lutte comme une grande lutte de la classe ouvrière, comme une lutte qui, compte tenu de la situation présente, a redonné confiance et courage à bon nombre de militants et de travailleurs. Enfin cette lutte nous inspire d'innombrables leçons

Ici, nous voulons simplement évoquer à titre d'indications quelques questions qui susciteront la discussion de tous ceux et toutes celles qui ont été attentives à cette lutte.

L'unité dans la lutte

L'unité constitue le point fort de cette grande lutte. A Belfort, la classe ouvrière a joué un rôle d'avant-garde en engageant l'action pour la satisfaction de ses revendications, et la classe ouvrière, en mettant en avant la nécessité de lutter pour défendre la dignité des travailleurs, a joué un rôle dirigeant dans l'alliance des ouvriers avec les cadres, ingénieurs et techniciens. Cette alliance s'est réalisée en maintenant toutes les revendications des ouvriers et a contribué à l'isolement de la direction de l'entreprise Alsthom-Belfort.

Sur un autre plan, cette politique d'alliance n'a pas empêché les travailleurs de renouer avec des moyens d'action caractéristiques d'une action de classe (occupation, grand mouvement de solidarité, illégalité : Radio Alsthom, etc.).

Un problème : élargir le rapport de force

Si dans les entreprises en lutte, l'unité s'est profondément réalisée, cela n'a pas été le cas au niveau de l'ensemble des entreprises du groupe. Les efforts des militants CGT, CFDT, et à Belfort des militants CGC et FO, pour travailler à l'unité, n'ont pas inspiré les responsables des fédérations CGT et CFDT. Le développement de la lutte dans l'ensemble du groupe a rarement été évoqué par les fédérations pour élargir le rapport de force. Les réunions des inter sur le plan du groupe n'ont rien donné.

A l'origine de ces absences d'initiatives sur le plan du groupe, il y a sans aucun doute des problèmes politiques sur lesquels nous reviendrons. Enfin, pour conclure sur cette question de l'unité, il faut parler de la difficulté que rencontrent les militants pour définir une attitude correcte vis-à-vis des points de vue « droitiers » et « ultra-gauches » qui s'expriment dans les actions revendicatives. Ce qu'il y a de commun à ces points de vue, c'est qu'ils ne se préoccupent pas de l'ensemble du mouvement. Ainsi, certains, incapables de résister à l'ampleur du mouvement, se mettent en grève mais sont prêts, dès que l'occasion se présentera, à reprendre le travail, sans se soucier du point de vue majoritaire. Par exemple, ils profiteront d'un jugement en référé qui libère les portes des usines des piquets de grève dissuasifs.

Ceux-là doivent être, si possible, unis au mouvement, il faut tenir compte de leur existence, de leur nombre, si possible les dissuader de reprendre le travail grâce aux occupations ou au blocage des portes. D'autres, très révoltés, sont actifs dans la grève jusqu'au bout. Ils constituent en partie le dernier carré, la veille de la reprise du travail. Ne tenant pas compte de l'ensemble du mouvement, ils sont prêts à tenir, même minoritaires. Ils critiquent souvent les délégués à la reprise du travail sans se préoccuper de savoir si l'ensemble des travailleurs estimait devoir continuer le mouvement. Ils ont pourtant une grande qualité : leur combativité.

Les comités de grève constituent un excellent moyen de les associer à la responsabilité du mouvement et de transformer leur révolte par un travail d'éducation politique en action consciente au service de la classe ouvrière.

« Le rôle dirigeant de la classe ouvrière »

Le dernier point porte sur le caractère politique de cette lutte. En effet, certains ont tenté de faire de cette lutte une lutte pour la dignité des travailleurs au profit de « l'intérêt économique de l'entreprise et de l'intérêt national ». Cela correspond à une stratégie politique que nous ne partageons pas dans la mesure où elle nie à la classe ouvrière son rôle fondamental en mettant derrière le mot « dignité » les intérêts des ouvriers et des cadres, techniciens sur un même plan.

La lutte de la classe ouvrière ne peut pas avoir pour objectif l'intérêt économique de l'entreprise tant que celle-ci se trouve être aux mains du patronat et tant que celui-ci accumule d'immenses profits par l'exploitation de la classe ouvrière.

Pour nous, la lutte des travailleurs de l'Alsthom illustre au contraire le rôle dirigeant de la classe ouvrière dans la lutte contre l'exploitation des travailleurs.

Cette lutte nous montre à tous que la dignité de l'homme ne compte pas dans un système économique, capitaliste, d'exploitation des travailleurs. La dignité de l'homme se réalise dans l'unité autour de la classe ouvrière de tous ceux et toutes celles qui luttent contre le patronat, la bourgeoisie et son système d'exploitation, pour la satisfaction de leurs revendications.

Charles MALLOIRE

« La grève du centenaire »

La grève du centenaire vient de se terminer à Belfort : deux mois d'occupation, deux mois de lutte unitaire sous la direction de l'intersyndicale

Au dernier meeting des grévistes, les travailleurs ont ovationné une motion envoyée aux trois grévistes de la faim de Berliet-Vénissieux. « *Aux travailleurs de Berliet qui se battent pour la justice, les travailleurs de l'Alsthom qui luttent pour la dignité* ». C'est en effet pour la dignité que la grève a commencé à Belfort. C'est elle qui a soudé et maintenu le mouvement. C'est elle qui en a fait la force car, si pour les cadres et techniciens, dignité veut dire participer aux décisions, pour les ouvriers de l'Alsthom, c'était la lutte pour des salaires qui leur permettent de vivre et des avantages sociaux. C'était la base de leurs revendications non satisfaites depuis des mois.

L'usine de l'Alsthom-Belfort avait depuis longtemps la réputation d'une « usine tranquille ». De première importance dans la ville, avec ses 7 500 salariés, elle n'avait pas mené de grève marquante depuis vingt ans. Le feu couvait pourtant. C'est il y a deux ans que s'est mis en route le long processus qui portait cette longue lutte, exceptionnellement dure et déterminée.

Il y a deux ans, en effet, la direction générale du groupe décide de revoir la productivité de l'usine de Belfort et envoie un nouveau directeur, Dufour, avec pour mission de réadapter la production aux nouvelles exigences de rentabilité. C'est alors la valse des chronos, des cadences, de nouvelles méthodes de direction : l'usine se résume désormais à une série de statistiques et de chiffres ; il n'y a plus d'hommes, ni dans les ateliers ni dans les bureaux.

Le sommet est atteint lors de la préparation des fêtes du Centenaire, en septembre dernier : la direction dépense plus de 2 milliards de centimes pour rendre l'usine « présentable » aux visiteurs, et ne propose aux salariés qu'un dérisoire cadeau de moins de 100 F ! (ou une médaille !!)

Une combativité à la mesure de la colère

C'est ainsi que démarre la grève de la « dignité » le 28 septembre, avec dès le départ, une combativité à la mesure de la colère. A l'appel au débrayage des syndicats, près de 3 000 travailleurs répondent immédiatement et décident l'occupation de l'usine : pas de festivités pour les « beaux messieurs ».

La grève votée, les revendications se mettent en place et il n'y a que l'embarras du choix, vu la situation des travailleurs belfortains : ils réclament l'alignement des salaires sur les meilleurs du groupe (20 à 30 % supérieurs), le 13e mois, des jours d'ancienneté supplémentaires (ils ont 3 jours pour 30 ans) et la cinquième semaine de congés payés. La CGC, elle, revendique la participation réelle des cadres et techniciens à la gestion de l'entreprise.

Les grands moments de la lutte

- **Le 27 septembre au matin : l'occupation est décidée au premier débrayage.**
- **Le 28 septembre : premier vote : 1 500 pour la grève sur 2 800 votants.**
- **Le 4 octobre : les grévistes reçoivent une délégation de Chinois venus pour une commande.**
- **Le 7 octobre : premières propositions patronales : deux jours pour enfants malades ; prime pour le centenaire de 300 F, 70 F pour tous.**
- **Le 8 octobre : vote sur les propositions : 2 600 les refusent sur 4 300 votants.**
- **Le 11 octobre : les femmes de grévistes appellent dans un tract à la création d'un comité de femmes de grévistes.**
- **Le 12 octobre : manifestation à Belfort ; opération « ville morte ». 10 000 personnes dans la rue.**
- **Le 12 octobre : le tribunal des Référés de Belfort refuse la levée de l'occupation demandée par la direction.**
- **Le 15 octobre : création de *Radio Alsthom* qui jouera un rôle déterminant pour la propagande et l'unité de la grève.**
- **Le 17 octobre : blocage de l'aéroport de Belfort-Fontaine ; démarrage des collectes ; soutien des paysans.**
- **Le 24 octobre : grève générale dans le Territoire de Belfort ; 15 000 manifestants à Belfort.**
- **Le 30 octobre : manifestation à Paris de tous les grévistes du groupe (Belfort, Saint-Ouen, Tamaris, Marseille).**
- **Le 31 octobre : le tribunal de Besançon autorise l'expulsion des grévistes par les forces de l'ordre, décision prise en appel.**
- **Le 2 novembre : occupation de la Préfecture de Belfort.**
- **Le 4 novembre : fête de solidarité à Belfort : plus de 10 000 personnes ; les discussions ont repris avec la direction.**
- **Le 5 novembre : la direction accorde un jour supplémentaire pour mariage !**
- **Le 8 novembre : les travailleurs votent massivement pour la grève : 3 111 sur 5 038 votants.**
- **Le 14 novembre : réunion des *États Généraux du territoire de Belfort* qui demandent une négociation sérieuse.**
- **Le 15 novembre : Belfort occupée ; 10 000 manifestants pour l'Alsthom.**
- **Le 16 novembre : un médiateur du gouvernement rencontre tour à tour Dufour, le directeur de l'Alsthom-Belfort, puis l'intersyndicale.**
- **Le 20 novembre : Mattéoli, ministre du travail, fait connaitre ses propositions : 2 650 F de salaire minimum ; 13e mois en 1982, un jour d'ancienneté supplémentaire ; un jour de congé supplémentaire ; maintien intégral des congés 1980.**
- **Le 23 novembre : vote pour la reprise du travail : 3 503 sur 4 649 votants.**

Curieuse alliance en vérité, et qui durera deux longs mois sans presque défaillir. Car la détermination est forte chez les ouvriers, et pour faire face aux résistances patronales, et pour maintenir jusqu'au bout cette unité de toutes les catégories nécessaire à la victoire.

C'est ce qui marque d'ailleurs ce conflit : une détermination farouche face à une direction qui se croit forte et qui veut mettre les travailleurs à genoux : au bout d'un mois de grève, elle propose de donner... un jour supplémentaire de congés pour mariage !!! Et une unité de tous les travailleurs, hommes, femmes, ouvriers, agents de maitrise, techniciens, cadres, employés.

Les femmes de grévistes s'organisent aussi pour soutenir la lutte. Cette unité se renforce au fil des actions : ils sont 1 500 sur 2 800 à voter pour la grève au départ, 2 600 sur 4 300 le 8 octobre et 3 111 sur 5 038 le 8 novembre, quand la direction exige le vote pour commencer à discuter.

« Un immense mouvement de solidarité »

Ce sont cette détermination et cette unité qui rompent d'abord le



mur du silence autour de la grève, puis qui obligent le gouvernement à désigner un médiateur. Ce sont elles aussi qui ont suscité un immense mouvement de solidarité, surtout révional, autour de la lutte : deux journées ville-morte à Belfort, une intervention des États-Généraux du Territoire de Belfort et plusieurs millions de centimes recueillis dans les collectes.

Car, avec l'extension de la grève dans d'autres usines du groupe (à Saint-Ouen, Tamaris, à Villeurbanne, etc.), les grévistes belfortains, les plus nombreux en lutte, sont devenus les lutteurs de première ligne contre l'austérité et le plan Barre. Le combat de tous les Alsthom est devenu un test pour tous les travailleurs.

Au moment du vote, le 23 novembre, sur les propositions gouvernementales, finalement acceptées par la direction, l'intersyndicale a appelé les travailleurs à prendre en compte les « acquis » de la lutte, c'est-à-dire moins les aspects revendicatifs sur lesquels il y avait encore bien à redire, mais sur l'importance de maintenir cette unité, construite durant la lutte, et qui se trouvait menacée par la trop longue durée du conflit. L'essoufflement de certains devenait nette : de ceux qui matériellement ne pouvaient plus tenir malgré l'effort de solidarité et de ceux qui ne se battaient pas pour les salaires : les ICT (ingénieurs, cadres et techniciens).

Le vote massif pour la reprise (3 503 sur 4 649 votants) a montré l'attachement des travailleurs à maintenir ce qui fait leur force, l'unité de tous. C'est la base d'actions futures. C'est pourquoi aussi, les directions syndicales se sont engagées à maintenir, dans l'entreprise, l'intersyndicale.

Claire MASSON

ALSTHOM-St-FLORENT
SAFT-TAMARIS

« On peut faire reculer le patronat »

Le conflit a démarré début octobre, les actions se sont menées en commun; la solidarité a été importante (21 millions de collecte).

Notre correspondant a rencontré l'intersyndicale de la SAFT et des ouvriers d'Alès

HR : A la SAFT, vous êtes en grève depuis le 1er octobre et ce n'est pas terminé. Vous êtes 800 travailleurs dans cette entreprise, il n'y a pas d'occupation ni piquets de grève, seulement la direction et 25 cadres et 2 ouvriers qui viennent de reprendre sont à l'intérieur. Comment êtes-vous arrivés à rassembler autant de travailleurs aussi longtemps, compte-tenu que dans une grève il y a toujours des travailleurs qui sont plus ou moins déterminés à lutter ?

— CGT : Je crois que c'est la direction elle-même qui l'a fait, à savoir que depuis 20 ans elle ne négocie rien, refuse pratiquement toutes les revendications capitales des travailleurs et au travers du conflit de l'Alsthom, c'est sûr qu'a éclaté cette colère accumulée depuis énormément d'années. Après la reprise du travail dans tout le truste, le patron avait annoncé que 150 ouvriers allaient reprendre le travail 2 seuls sont entrés !

HR : Depuis la grève des mineurs à Alès, on n'avait pas connu une telle solidarité. 21 millions de francs récoltés à ce jour pour la SAFT et l'Alsthom-St-Florent ; 6 300 F récoltés à une seule collecte à l'usine

de Salindres ; 6 000 F à la Source-Perrier. Comment expliquez-vous une telle solidarité ?

— CGT : C'est que notre lutte est justifiée, nous avons tous les atouts. Qui a cassé unilatéralement les accords signés depuis 5 ans ? La direction. Qui a cassé l'accord d'il y a 2 mois sur les ponts et l'ancienneté ? La direction. Et aujourd'hui, on est loin de l'Alsthom-Belfort, or on est Alsthom à 80 %.

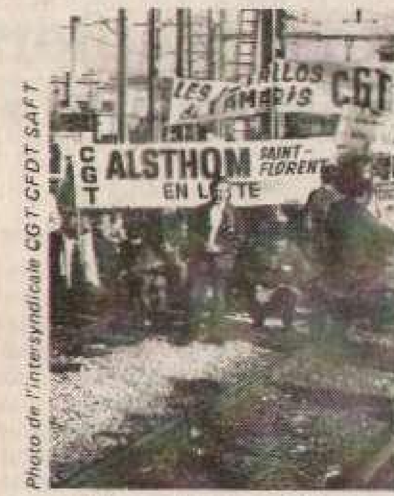
HR : Vous dites que votre lutte est justifiée, mais diverses luttes qui ont lieu le sont aussi et, en particulier dans notre région, on n'a pas depuis longtemps connu un tel élan de solidarité. Alors n'y a-t-il pas plus que cela ?

— CGT : Je crois que les Alésiens (NDLR — habitants d'Alès) nous soutiennent par sympathie parce qu'on représente une lutte globale qui les intéresse et à laquelle ils voudraient participer. On représente le cheval de bataille qui est en train de lever le peuple. Sous cet angle-là, on est soutenu financièrement, y compris dans d'autres usines de la région.

16 novembre : ceux de Saint-Florent et la SAFT aux côtés de leurs camarades de Marseille.



A la SAFT la grève continue car le patron refuse d'accorder les acquis du trust. Les travailleurs veulent le paiement de 1 h 30 par jour (suite à une réduction d'horaire), 170 F de plus par mois, le 13e mois comme à Belfort.



Blocage d'un train à Nîmes.

— CFDT : Ici, on est un peu le Renault de la région parisienne.

— CGT : Oui, mais aussi ça aurait été bien que dans toutes les usines, chacun porte le cahier de revendications et que chacun lutte à son tour. Cela nous aurait aidé, c'est vrai qu'on aurait reçu moins d'argent en soutien, mais au niveau de la pression sur le patronat alésien de la métallurgie, elle aurait été plus forte et c'est sûr que ça aurait été plus rapide.

— CFDT : Il y a autre chose. C'est sûr, la solidarité, elle nous vient de tous les partis de gauche mais aussi de toutes les philosophies. On voit des lotos organisés partout, par des commissions paroissiales, et ces gens participent à fond avec nous. Au-delà de cette solidarité financière, il faut voir aussi une aspiration pour autre chose par rapport à cette société où nous vivons.

— CGT : Moi, je pense qu'à certains moments, on retrouve un conflit caractérisé de classe. Il y a tous ceux qui sont opprimés et qui se mettent derrière nous, et tous ceux qui sont prêts à opprimer qui se mettent du côté du patronat. Dans le fric qu'on reçoit, on sent tous ceux qui, dans le régime, ne peuvent pas s'exprimer, soit parce qu'il n'y a pas d'organisation syndicale, soit parce qu'elle n'est pas assez forte, mais qui, au travers du conflit Tamaris, disent : *« C'est une brèche qu'on va faire dans le patronat ».*

HR : Lors de notre première rencontre, mi-octobre, vous m'aviez parlé d'une action pour mobiliser la métallurgie.

— CGT : On a essayé, il s'est avéré que tous les syndicats, que ce soit la CGT, la CFDT, FO et, à plus forte raison, la CFTC, nous ont fait savoir que dans leur entreprise, il leur était très difficile d'enclencher un climat revendicatif, compte-tenu du manque à gagner, compte-tenu des réductions d'horaires, de la cherté de la vie, etc.

On aurait préféré, si ça avait été possible, ça le sera peut-être un jour, qu'ils partent aussi en lutte, que les luttes se généralisent.

HR : Votre grève n'est pas terminée, sans doute l'acquis le plus important sera l'obtention des revendications. Mais au-delà, quel est l'acquis qui vous semble le plus important ?

— CGT : C'est un acquis moral, c'est une certitude que je vois, c'est la prise de conscience définitive des travailleurs. Ils ont déjà analysé et enregistré qu'on peut faire reculer le patronat, y compris qu'on peut le faire reculer d'une façon positive. Il y a là une maturité qui refera surface.

— Un jeune ouvrier : Moi, je voudrais dire une phrase de mon père qui travaille ici. Il a dit : *« Quoi qu'il arrive, je peux partir à la retraite tranquille, je sais que les jeunes de Tamaris, ceux qui restent, seront capables de se battre ».*

(Interview de l'intersyndicale réalisée par Michel Lobez Correspondant Languedoc-Roussillon

ALSTHOM-St-OUEN

L'unité forgée dans la lutte

Le rideau est maintenant tombé sur le conflit Alsthom. Le 26 novembre, les grévistes d'Alsthom-Unelec-St-Ouen ont repris le travail après 6 semaines d'une lutte comme on n'en avait pas connu depuis les grèves de 47 et 52

6 semaines de luttes

- 10 octobre : grève avec occupation à la chaudronnerie.
- 11 octobre : occupation des ateliers.
- 12 octobre : toute l'usine est occupée, y compris les grands bureaux.
- 16 octobre : intervention au GISO (Groupe interprofessionnel de Saint-Ouen). Les délégués sont assignés en référé qui ordonne l'évacuation de l'usine.
  Manifestation sur le périphérique avec les camions de la SALTA.
- 18 octobre : Saint-Ouen « ville morte » à l'appel de l'UL-CGT avec participation de sections CFDT.
  Mise en place de commissions propagande, garde, solidarité, animation culturelle.
- 19 octobre : à partir de cette date, mise en place du comité de grève (25 représentants des syndicats plus 25 travailleurs élus).
- 27 octobre : gala de soutien à l'usine.
- 28 octobre : journée « portes ouvertes » à l'usine.
- 29 octobre : opération coup de poing à la Bourse des valeurs.
- 30 octobre : manifestation à Paris avec les autres grévistes.
- 4 novembre : constitution d'un « trésor de guerre » (pièces détachées enlevées des machines clé).
  Décision de lancer la production pour la solidarité (dessous-de-plat, chandeliers).
- 5 novembre : le comité de grève fait d'importantes révélations d'après des documents trouvés dans l'usine (salaires des cadres, méthodes de direction : le garde a un fusil 22 Long rifle).
  Les travailleurs obtiennent le paiement de l'acompte du 15 octobre.
- 14 novembre : intervention de la police pour vider l'usine.
- 19 novembre : les grévistes continuent la grève totale et mettent en place des piquets de grève à toutes les entrées et sorties de matériel.
- 20 novembre : rencontre direction-syndicats.
- 22 novembre : un vote décide de la suspension de la grève.
- 26 novembre : le travail reprend à St-Ouen. Le « père Noël » rend les pièces détachées à la direction.
- 28 novembre : débrayage suite à la mise à pied avec menace de licenciement d'une gréviste de l'UNELEC.
- 29 novembre : suppression de la menace de licenciement. Les travailleurs indemnisent leur camarade pour la mise à pied.

Pour essayer de le faire, nous avons interviewé des militants du PCML de l'Alsthom-Unelec qui sont aussi des militants syndicaux.

Q : Tout d'abord, qu'avez-vous obtenu ? Six semaines de lutte, n'est-ce pas beaucoup de sacrifices pour des résultats bien modestes ?

— C'est vrai que, par rapport aux revendications initiales (300 F pour tous, 13e mois, 5e semaine de congés payés, 35 heures, augmentation de la prime de transport, déblocage des qualifications), ce qui a été obtenu peut paraître mince. Citons notamment : les ponts payés, un jour de congé supplémentaire dans l'année, augmentation de la prime de fin d'année, augmentation de la prime de transport et d'autres primes, séries de mesures catégorielles sur les salaires, etc.

C'est vrai que l'on est loin, très loin de ce qui est demandé. Mais il ne faut pas perdre de vue la situation actuelle, le contexte économique et social de crise et d'austérité où, par les temps qui courent, il devient de plus en plus difficile de faire céder les patrons sur quoi que ce soit.

Il ne faut pas oublier non plus que l'on était en présence d'un des trusts les plus coincés : le trust Alsthom-CGE sur lequel toutes ces dernières années, les travailleurs s'étaient cassé les dents. Pour la première fois, depuis des années, le trust Alsthom a été obligé de reculer sur peu de choses, il est vrai, mais de reculer néanmoins. Pour arracher au groupe Alsthom ce qui a été demandé, il aurait fallu créer un rapport de force comme depuis longtemps on n'avait pas réussi à en créer.

Q : C'était donc une lutte au niveau de tout le groupe ?

— Oui. D'une part, à Saint-Ouen, il n'y avait pas que l'Alsthom-Unelec à être en grève. Il y avait aussi Alsthom-Signaux et Alsthom-CGEE TE (situés dans la même enceinte). L'occupation s'est réalisée en commun par les travailleurs de ces trois usines.

Il y avait aussi Alsthom-Belfort, Marseille, Saint-Florent, Tamaris, Villeurbanne. Toutes ces usines ont été, ou sont encore, en occupation ou en grève totale.

Même si le mouvement de grève totale s'est limité à ces usines, c'est en fait au niveau de l'ensemble du groupe que s'est réalisée la lutte. La meilleure preuve, c'est que les concessions patronales aux différentes boites en grève ont été sensiblement les mêmes (avec bien sûr une adaptation à chacune) et que, d'autre part, certaines choses obtenues ici ou là ont pu être étendues par la suite à d'autres usines (par exemple toutes les boites du groupe Alsthom-Unelec vont bénéficier de la même augmentation de la prime de fin d'année qu'à Saint-Ouen).

Ceci dit, il n'en demeure pas moins que le mouvement d'occupation et de

grève totale est resté limité à six usines.

Q : Quel a été là-dedans le rôle des structures syndicales, en particulier des fédérations ?

— Les fédérations CGT et CFDT ont dans cette affaire une lourde responsabilité. Comme la presse et la télé qui ont concentré tous leurs projecteurs sur Belfort, elles ont tout simplement « oublié » Saint-Ouen et les autres usines en grève, se contentant d'apporter un soutien moral et financier, du bout des lèvres (il aura fallu par exemple que bon nombre de militants syndicaux ruent dans les brancards de leurs « structures », fédés, UD, pour qu'un soutien financier à la lutte de Saint-Ouen commence à arriver de façon maigrelette au bout de 5 semaines de grève et, en tout cas, sans commune mesure avec l'effort réalisé pour soutenir Belfort).


Photo Bob Regard

Comme si le succès de Belfort pouvait être indépendant du succès ou de l'échec des autres Alsthom !

Comme dit le proverbe : « *Je vous embrasse, mais c'est pour mieux vous étouffer* ».

Le fond de la question est que les fédérations syndicales n'avaient aucunement l'intention d'engager une lutte d'envergure. Sinon pourquoi auraient-elles limité la riposte d'ensemble du groupe à deux journées d'action, et à une manifestation au siège de l'Alsthom, avenue Kléber, et quand Saint-Ouen a été évacuée par les CRS, la riposte syndicale extérieure a été dérisoire. Pour en revenir à la grève de Saint-Ouen, il est un fait, et nous avons de nombreux indices, que celle-ci « gênait » pas mal les fédés syndicales, tant par son fonctionnement que par ses méthodes de lutte.

Q : On a parlé de certaines formes de lutte inhabituelles à Saint-Ouen. Qu'en est-il ?

— C'est vrai que la grève de Saint-Ouen est sortie pas mal des sentiers battus et du train-train légaliste habituel. Par exemple, la remise en route de certaines machines pour faire de la « perruque » et fabriquer des objets artisanaux (dessous de plat...), en fer forgé destinés aux ventes de solidarité. Mais l'initiative la plus connue et la plus nouvelle a été celle de se constituer un « trésor de guerre », c'est-à-dire de mettre à l'abri un certain nombre de pièces essentielles de machines ou de ponts roulants de façon à retarder au maximum le redémarrage de la production en cas d'intervention des CRS. Il est intéressant de noter que cette importante décision a été prise à l'unanimité d'une assemblée générale fort nombreuse.

Q : Parlez-nous du comité de grève et du fonctionnement de la grève.

— C'est là qu'il faut souligner le rôle très important et unificateur joué tout au long du mouvement par le comité de grève.

Q : D'où vient ce besoin de comité de grève ?

— C'est une leçon que notre Parti a tirée de la grève de 1977 qui s'est déroulée dans notre usine. A l'époque, la conduite de la lutte appartenait uniquement à l'intersyndicale. Quand il y avait désaccord entre les deux syndicats, il n'y avait que deux possibilités, soit les désaccords étaient étouffés sur le moment (avec le risque d'éclater plus tard comme « un coup de tonnerre dans un ciel sans nuages »), soit ils étaient exposés tels que en assemblée générale (mais cela comportait toujours le danger de diviser l'assemblée et de casser la dynamique du mouvement, sans parler du fait « d'obliger » les grévistes à choisir à main levée sans préparation, sans réflexion collective, entre deux propositions contradictoires). Il était donc impératif de trouver les formes d'organisation permettant aux grévistes, non seulement de « *décider* » mais aussi de *participer à l'élaboration* des décisions. Bref, de respecter ce vieux principe du mouvement ouvrier que c'est aux grévistes de conduire leur lutte.

Q : Comment était composé le comité de grève ?

— Il était composé, et c'est là son originalité, pour moitié de représentants syndicaux, et pour moitié de grévistes non-délégués *élus* par leurs camarades des différents secteurs.



Au départ, certains ne voulaient pas entendre parler du comité de grève, n'y voyant qu'une machine de guerre antisyndicale ou craignant que cela ne mette en veilleuse les syndicats.

D'autres, au contraire, « purs et durs », réclamaient un comité de grève constitué *uniquement* de délégués élus sans qu'il y ait de présence syndicale en tant que telle : ce qui était en fait une position ultra-gauche, antisyndicale, car elle niait l'évidence, que ce sont les syndicats qui ont lancé la grève sur l'usine alors que certains de ces « puristes » étaient contre le démarrage du mouvement — genre « Pour le Parti, Eugène Varlin » — l'estimant mal préparé ou pas mûr.

La formule qui a été adoptée, après de nombreuses discussions et un vote en assemblée générale, a permis justement de faire la synthèse entre le rôle nécessaire des syndicats et la présence de travailleurs non délégués élus et représentatifs de leurs secteurs. La pratique a permis de constater la valeur de cette formule : d'une part, elle a valorisé le rôle des intersyndicales qui préparaient les décisions importantes en se réunissant en principe entre deux comités de grève, et d'autre part, elle a permis une participation de plus en plus forte de travailleurs non délégués à la prise des décisions, au bout d'un moment leur proportion aux réunions de comité de grève s'est trouvée plus importante que celle des délégués.

Par ailleurs, la pratique courante de notes au cours des séances et le respect des décisions prises a donné peu à peu au comité de grève l'assise et l'autorité nécessaires pour diriger la lutte. Tout au long de la grève, on a pu constater que quand l'intersyndicale et le comité de grève ont fonctioné normalement, on aboutissait à une quasi-unanimité en assemblée générale. Ce fut le cas au moment du vote de l'opération « trésor de guerre » ou au moment du vote sur la reprise du travail.

Comme on le voit, le comité de grève n'est en rien devenu le super-syndicat ou le troisième syndicat que craignaient certains, et dans lequel se seraient fondus les deux syndicats existants. Tout au contraire, leur présence en tant que tels au comité de grève les amenait à devoir s'exprimer en tant que tels, mais aussi à se sentir liés par les décisions du comité de grève. Tout cela était très positif.

Signalons au passage que cette forme de comité de grève mise en place ici à St-Ouen n'est pas si originale que cela. En 1952, dans les grandes grèves de la RATP, la CGT de l'époque avait mis en place une structure semblable.

Q : Si je comprend bien une des grandes forces de votre mouvement a été son comité ?

— R : C'est vrai, cette unité, unité des travailleurs et unité d'action syndicale s'est forgée au cours de ces six semaines de lutte, et cela aussi bien pendant toute la phase ascendante du mouvement (c'est-à-dire en gros durant toute la période de l'occupation de l'usine) que pendant la période qui a suivi l'intervention des CRS.


Intervention des CRS à Saint-Ouen

Aujourd'hui, certes le mouvement a du s'arrêter sous sa forme de grève totale et les grévistes ont décidé qu'ils avaient fait le « maxi », mais ils ont repris le travail dans l'unité la plus grande, avec une détermination et un moral intact, regonflés par tout l'acquis de ces six semaines.

Il n'est que de se promener aujourd'hui dans les ateliers ou différents secteurs de l'usine pour constater ces choses-là.

Des tas d'indices montrent que rien n'est plus comme avant. Dans la lutte s'est forgée une amitié, une estime réciproques entre de nombreux travailleurs ou militants d'horizons les plus divers (CGT, CFDT, PS, PCF, PCML, PCRml, LO,...).

Q : Quel a été le comportement du PCF et du PS au cours de la grève ?

— R : Nous venons de dire que l'entente a été très bonne au niveau des militants de base. Bien entendu, cela n'a pas effacé les contradictions d'idées ou de lignes que nous pouvons avoir avec ces différents partis. Il est un fait par exemple que le soutien extérieur de la part du PCF a été plutôt mince : mis à part les aides individuelles (aide sociale), il n'y a eu, venant des maires du coin, ni subvention, ni aide matérielle conséquente : l'aide de la mairie de St-Ouen s'est limitée au prêt d'une vingtaine de lits et de couvertures. On a même vu le comité de ville du PCF de St-Ouen se permettre d'attaquer les « gauchistes » et le PS. Pour ce qui est d'attaquer le PS, il était plutôt mal placé ! C'est sur proposition du PS (et non du PCF, comme le prétend *l'Humanité*) que le conseil général a débloqué 5 millions d'anciens francs... après plus de quatre semaines de grève, et on est loin du soutien accordé par le conseil général et la mairie de Belfort (26 millions d'anciens francs versés là-bas en soutien à la grève).

La vérité est que, au niveau des états-majors du PCF et du PS la grève de St-Ouen avait mauvaise presse et était taxée de « gauchiste » dans toutes les structures syndicales. Cela a été un frein considérable au développement de la solidarité et au développement de la lutte. On l'a vu en particulier au moment de l'intervention policière à l'Alsthom-St-Ouen. Le manque de riposte valable de la part notamment du PCF, du PS, etc., a été un encouragement à la bourgeoisie pour aller plus loin contre le mouvement gréviste : la preuve en est que trois jours après les flics intervenaient à Dassault-Argenteuil et St-Cloud contre les grévistes.

Q : Quel a été le rôle plus particulier des militants du PCML avant et pendant cette grève ?


Photo Bob Regard

— R : Il est difficile de répondre à une telle question sans se voir aussitôt taxés de chercher à tirer à soi la couverture.

Disons seulement que tout au long de cette grève, le PCML, par ses militants, a tenté de faire le maximum pout tirer le mouvement en avant en préservant toujours son unité. Disons aussi que pendant et avant le conflit, son rôle est loin d'avoir été négligeable. Il est un fait par exemple que plus de 10 mois avant le redémarrage de cette grève, les militants du PCML ont largement contribué à populariser l'idée de l'occupation et du blocage total de la production comme une nécessité d'autant plus grande compte tenu du type de fabrication de notre entreprise (production de gros éléments coûteux) et il est piquant de relever qu'à l'époque (juillet), les « ultra-gauchistes » dogmatiques et sectaires du groupuscule Eugène Varlin nous traitaient d'obsédés de l'occupation.

«LES TENTACULES DE LA CGE»

Concentration et profits, expansion telles sont les lois en France et à l'étranger, de la «pieuvre» CGE



La CGE, un des plus grands monopoles français avec, à sa tête, Ambroise Roux, se trouve sous l'égide de *Suez* (4,4 %), *de la Caisse des Dépôts* (6 %) et de l'*UAP* (5 %). Parmi les membres de son conseil d'administration : Richard Baumgartner, frère de Wilfrid, ancien ministre des finances, qui siège aussi à Peugeot, PUK, etc. P. Huvelin, gendre d'un magnat de l'électricité d'avant-guerre. L'alliance passée avec Suez marque, tout particulièrement, la liaison du trust avec l'appareil d'État : Georges Hua, parent de Giscard, siège à la CGE et est le beau-frère de Jacques-Georges Picot, ancien PDG et actuel président d'honneur de la Financière de Suez, lui-même parent de Giscard.

Ce trust couvre nombre de secteurs dans lesquels il a acquis une importance de taille :

– *Électricité* : No 1 pour la construction électrique lourde avec la CGEE Alsthom-équipements et entreprises électriques – dont le groupe détient 77 % des parts.

– *Téléphone* : avec CIT-Alcatel (64 % des parts), en concurrence pour les centraux notamment avec l'autre groupe placé, lui, sous l'égide de Paribas : Thomson-Brandt. Le groupe couvre 50 % du marché français de télécommunications.

– *Nucléaire* : il dispose de la licence US de la General Electric ; il s'est renforcé avec le soutien de Suez depuis la fusion en 1976 d'Alsthom et des Chantiers de l'Atlantique et a concentré autour d'Alsthom la fabrication des turbo-alternateurs.

– La CGE s'est tournée aussi vers les bâtiments, les autoroutes et occupe une place prépondérante dans le secteur. *Bâtiments et travaux publics* : la position qu'occupe Alsthom dans le monde est l'une des premières pour la traction. La participation de SGE et de CGEE-Alsthom (Électronique-ingéneerie) à nombre de constructions (port de Saint-Nazaire, de Dunkerque, autoroutes, aéroports) renforce les positions de monopole de la CGE.

– Dans le secteur des câbles, avec les *Câbles de Lyon* dont le groupe détient la totalité des actions, la part de sa production pour les câbles de télécommunications à longue distance avoisine 45 % de la production française.

– *Informatique* : Le groupe vient de céder à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson les parts qu'il détient dans la Compagnie des Machines Bull. Pour la péri-informatique, la CGE a créé une filiale de CIT-Alcatel : TRANSAC et a acquis 53 % des parts dans SINTRA (péri-informatique civile et militaire).

Enfin, concentration et profits obligent : la CGE vient de prendre une participation pour un montant de 60 millions de francs dans la Général occidentale, 9e groupe privé français, deuxième firme *alimentaire* de la CEE, avec 19 milliards de francs de chiffre d'affaires. D'autre part, la CGE et le trust allemand Siemens sont en train de coopérer dans l'appareillage électrique en scellant une alliance entre Arnould-FAE et la branche spécialisée de Munich. D'un côté, une firme au chiffre d'affaires de 360 millions de francs, de l'autre, un volet industriel pesant 2,5 milliards de Deutsch Mark.

Oui, le trust CGE pousse ses tentacules vers les secteurs économiques les plus importants et il réalise 37 % de ses activités à l'étranger. Il se porte bien, fort bien : 36 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé pour 1978, 417,3 millions de bénéfice net consolidé en 1978, soit un accroissement de 10,8 %.

Catherine LEMAIRE

Les chiffres du tableau ci-contre représentent les pourcentages d'actions que possèdent les sociétés mères dans les filiales.

CGE Compagnie Générale d'Electricité

ENTREPRISE

- 100 SOGREATH : Grenobloise d'études et d'applications hydraulique ; hydraulique et aménagement.
- 100 SAMAG : Auxiliaire marseillaise de gestion holding.
  - 45 SGE
- 8 SGE Générale d'entreprises ; charpentes métalliques.

CABLES

- 100 Cables de Lyon
  - 99 Telcomaf
  - 98 Vaniton Gesnonin
  - 51 Filotex ; cables et fils électriques.

GRAND PUBLIC

- 100 CEPEM, Européenne pour l'équipement ménager.
- 13 Compagnie des lampes

SOCIETES FINANCIERES OU DE SERVICES

- 100 CGE Internationale
- 51 CGE Développement
- 98 CGE Commerciale
- 10 Banques Vernes et commerciale de Paris
- 30 Electrobail
- 98 Electro assurances
- 78 Participations électriques et métallurgiques
- 95 Centre d'études et de services pour le développement industriel.
- 1,5 PUK
- 7,5 TREFIMAUX 57

ENTREPRISE ELECTRIQUE

- 100 CGE-Alsthom, équipements et entreprises électriques.
  - 100 CMEG, Monégasque d'entreprise générale
  - 100 Méditerranéenne d'installations électrique
  - 98 DALMAS
  - 20 SODETRA
  - 50 LORELEC
  - 40 Usine métallurgique doloise.

MATERIAUX ET ISOLANTS

- 29 Blanzy Ouest Union industrielle.
  - 99 Thermique et climatisation
  - 49 Sablaise de manutention de combustibles
  - 50 SOMEC
  - 30 SOCOS
  - 50 Bonhomme SA
  - 14 SORETEL
  - 60 Pétrolière des combustibles de l'Atlantique.
  - 32 Combustibles du Maraieyz
- 63 CERAVER
  - 85 Sediver Pilkington international
  - 100 Mousserolles, fonte pour chemin de fer et auto
  - 65 CERALEP
- 100 Le Joint français
  - 100 SOMIFRA, outillage de l'Ile de France
  - 50 SIMAP

TELECOMMUNICATIONS ELECTRONIQUE

- 100 Laboratoire Marcoussis, centre de recherche de CGE.
- 64 CIT-ALCATEL, Industrielle des télécommunications.
  - 16 Ericsson, française des téléphones, télécommunications.
  - 10 Réseau téléphonique du Midi.
  - 100 TRANSAC
  - 52 Générale d'électronique.
- 48 Générale d'électronique.
  - 81 Machines Havas
  - 97 Générale d'automatique
  - 100 COFIDA
  - 60 Electronique des véhicules et des réseaux
  - 91 Quartz et électonique
  - 100 TELIC
  - 43 GSI Générale de service informatique
- 9 GSI Générale de service informatique
  - 100 FIDUTEC
  - 100 Institut international de l'informatique
- 17 Machine Bull
- 29 CII holding
- 53 SINTRA
- 50 TELSPACE

PILES ET ACCUMULATEURS

- 75 Européenne d'accumulateurs.

ELECTROMECANIQUE

- 56 Alsthom, Générale de constructions mécaniques et électriques, sous contrôle de Suez par les Chantiers de l'Atlantique depuis septembre 1978.
  - 100 Unelec, levage et manutention.
    - Aubry et Simonin 63
    - CGMS Générale de matériel et stockage 40
    - Francelec 50
    - Lamboux et compagnie 100
  - 30 Sodiwick
  - 100 Alsthom savoisienne, condensateurs, transformateurs.
  - 90 Condensateurs Delas
  - 55 CETAG, Européenne de turbines à gaz
  - 100 Delle Alsthom, appareillage haute tension, mesure et relais
  - 100 SOGERA, Générale pour l'entreprise de réacteurs et centrales atomiques.
  - 86 Stein industrie, générateurs, équipement nucléaires.
  - 84 Ateliers et fonderies de Tamaris.
  - 100 Conplonmatic
  - 50 Neypic BMP
  - 66 Traction Export
  - 24 Véhicules guidés sur pneumatiques, VGP
  - 61 Neyrpic Creusot-Loire, groupement pour les affaires d'ensemble à l'exportation
  - 39 GEXA
  - 99 Sotramer, exploitations de brevets pour travaux à la mer.
  - 36 Exploitation d'alliage légers
  - 99 Dieselair
  - 100 Alsthom Algérie
  - 50 Alsthom Espanola (Espagne)
  - 20 Alsthom Rateau la Meuse (Belgique)
  - 20 General Electrica espanola (Espagne)
  - 50 Neyrpic espanola (Espagne)
  - 100 Neyrpic Argentina (Argentine)
  - 82 Neyrpic Afrique
  - 4 Industria del hierta (Mexique)
  - 27 Soreframe (Portugal)
  - 61 Rateau, turbines, compresseurs.
    - Velan Rateau 50
    - Turbine à vapeur Rateau 50
    - Schneider 50
    - Groupe européen technique, turbine 25
    - Usi, construction d'usine de séparation isotopique 11
    - SRTI, recherches techniques et industrielles 10

«Le pétrole vert de la France»



Méhaignerie a-t-il découvert un nouveau puits de « pétrole vert » ?

«Il nous faut une agriculture de conquête, à la hollandaise», ne cesse de répéter Méhaignerie, le ministre de l'agriculture. A cet effet, il va présenter en ce mois de décembre au Parlement son projet de loi d'orientation agricole. Que prévoit ce projet et que signifie-t-il ?

Ce projet est surtout présenté comme une loi foncière. Tout d'abord, il édicte des règles relatives aux droits de succession et à l'installation des jeunes en agriculture. Mais... pas tous les jeunes. Et Méhaignerie d'affirmer : *« Plus que jamais s'impose la sélection des meilleurs. »*

La sélection des meilleurs

Elle va s'opérer principalement par l'octroi sélectif des prêts bonifiés (à taux réduit) et, dans le même temps, obligation va être faite aux agriculteurs de tenir une comptabilité rigoureuse, à la manière des grandes firmes. Autrement dit : pas de place pour les jeunes agriculteurs peu rentables qui n'ont pas la possibilité de tenir une gestion rentrant dans les normes capitalistes des grandes firmes. De plus, par le biais de cet octroi des crédits, l'ambition de Méhaignerie, c'est d'enserrer toujours plus l'emprise du Crédit agricole ou d'Unigrains sur les agriculteurs.

D'autre part, le projet de loi déclare : *« L'agriculture de la France doit se reconnaître elle-même comme un secteur concurrentiel à part entière, apte à affronter toutes les compétitions et renoncer aux tentations de la protection et au confort des statuts particuliers. »* Ainsi s'agit-il de mettre en œuvre une politique agricole qui, comme pour les biens industriels, laisse jouer à fond la concurrence, c'est-à-dire permette un rythme accéléré de la concentration dans l'agriculture.

Le « redéploiement » accéléré dans l'agriculture

C'est le « redéploiement » dans ce secteur et cela suppose, comme dans l'industrie, que l'intervention de l'État ne vienne pas gêner la loi de la concurrence. Pour cela, on prévoit :

– Moins d'aides de l'État afin de laisser se faire le libre jeu du marché. Par exemple, combattre le « laxisme » en matière de prêts pour les bâtiments d'élevage : ces prêts qui, souvent, représentaient une subvention d'environ 40 %, seront désormais limités à 5 et 8 ans et ne porteront plus sur la totalité de l'investissement mais sur 50 % seulement ;

– Aller vers la suppression des prix minima garantis ;

– Supprimer les avantages fiscaux jusqu'ici accordés aux coopératives et, par là, les mettre sur un



pied d'égalité, donc de concurrence, avec les industries privées. Rappelons que les coopératives n'ont pas d'impôts sur les sociétés et ne subissent l'impôt local des firmes, qu'est la taxe professionnelle, que pour moitié ;

– Enfin, en matière de politique au sein de la Communauté économique (CEE), la revendication par la France de la suppression des montants compensatoires pour le porc (sortes de subventions pour les pays à monnaie forte et de taxes pour ceux à monnaie faible) va aussi dans le sens de cette ligne directrice : le moins d'intervention possible de la puissance publique afin de permettre aux trusts de s'affronter pleinement dans la concurrence et... que les plus gros l'emportent avec les vagues de restructurations que cela signifie, comme dans le domaine industriel. C'est encore dans ce sens qu'il faut situer l'hostilité de Méhaignerie au projet *Dankert* du député socialiste néerlandais à propos des excédents laitiers qui affectent l'Europe des Neuf, un des plus gros producteurs de lait du monde.

Les excédents laitiers

Les Neuf s'accordent pour dénoncer le coût trop élevé de ces excédents : rappelons que le soutien consiste pour la Communauté à acheter beurre et poudre de lait en excédent qui sont ensuite exportés mais à perte. Le coût pour la caisse verte : le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garanties agricoles) : 27 milliards de francs. Mais c'est sur le moyen de réduire ce coût qu'il y a discorde au sein de la CEE. Le projet Dankert propose :

– 1) Une réduction des dépenses consacrées au soutien du marché laitier d'un montant de 280 millions d'unités de compte dont 250 millions seront versés à un fonds de restructuration des exploitations agricoles, contribuant à favoriser le secteur laitier dans sa reconversion ;

– 2) La transformation de la taxe de coresponsabilité que tous les producteurs de lait subissent actuellement au taux unique de 0,5 % en une taxe différenciée, frappant plus fortement les grandes entreprises, responsables de la croissance des excédents laitiers.

Une telle taxe a donc pour but, non pas de pénaliser – bien sûr – ces grandes exploitations mais bien plutôt de les pousser à se reconvertir dans l'élevage des bovins de boucherie, pour laquelle d'ailleurs on prévoit des primes plus élevées. Mais ce système de taxe progressive avec franchise pour les petites exploitations ne peut vraiment atteindre ce but que pour les pays qui possèdent en grande majorité de grosses exploitations ; une taxe trop élevée sur le lait pouvant alors les inciter à se reconvertir dans la production de viande parce que c'est plus rentable. Tel n'est pas le cas pour la France où 1 % seulement des exploitations ont plus de 50 vaches alors que les Pays-Bas en ont 13 % et l'Angleterre 25 %. L'effet premier de la mesure serait donc, compte tenu de cette situation en France de concentration relativement faible, d'avantager le petit éleveur qui verrait ainsi sa taxe baisser, voire disparaître. Ainsi, ce système contrecarrerait la concentration et la restructuration dans l'industrie agro-alimentaire que cherche à favoriser Méhaignerie à tout prix, en particulier par son projet de loi d'orientation agricole.

Comme il le dit lui-même : *« L'agriculture ne peut plus se contenter de sa rente de situation – des prix garantis, un marché européen captif – mais produire délibérément pour l'exportation vers les pays tiers. »* Dans ce sens, le projet de loi prévoit la création d'un fonds de promotion des exportations. Là encore, il s'agit de permettre aux trusts d'être compétitifs pour faire face à la concurrence étrangère et conquérir des marchés extérieurs. Bref, faire de l'agriculture le « pétrole vert » de la France, comme se plaisent à dire Giscard-Barre. Et, dans cette conquête de marchés extérieurs, il n'y a pas de place pour ceux qui ne sont pas rentables. Déjà, avec la première loi d'orientation agricole de 1960-1962, trois millions de paysans furent obligés de quitter leurs terres.

Oui, cette loi d'orientation s'inscrit dans la volonté d'élimination des petits paysans les moins rentables pour ne garder qu'une petite poignée de producteurs les plus rentables. Elle est toute subordonnée à la recherche des plus grands profits pour les trusts agro-alimentaires.

Catherine LEMAIRE

Combien de petits paysans seront éliminés par la nouvelle loi ?





BOLIVIE
Le peuple s'est levé

La Bolivie : un peuple qui vit dans la misère, un peuple qui a subi la pire dictature fasciste, un peuple qui malgré la répression s'est toujours battu jusqu'au bout

Au cours des deux dernières années, il a remporté d'importants succès. Il y a près de deux ans, le peuple bolivien faisait reculer le fasciste Banzer et, le mois dernier, il a réussi à déjouer un coup d'État fasciste.

190 COUPS D'ÉTAT

1825 : la Bolivie devient indépendante. Les changements perpétuels de gouvernement à la faveur de l'influence de telle ou telle branche de la bourgeoisie ont fait que la seule politique cohérente qui a été menée a été celle du pillage du pays au profit des pays voisins en ce qui concerne le dépeçage du territoire mais surtout au profit de l'impérialisme américain qui est toujours resté le maitre incontesté.

Jusqu'à nos jours, ce sont 190 coups d'État qui se sont échelonnés au gré des appétits du moment.

Mais résumer la vie politique de la Bolivie à l'historique des coups d'État qui s'y sont produits, reviendrait à oublier l'essentiel.

LA FORCE DU PEUPLE

La classe ouvrière bolivienne est une force déterminante dans ce pays où la ressource principale provient des mines. C'est là que tout se joue, dans les hauts-plateaux et les autres grands centres miniers. A chaque révolte, une répression atroce. Pourtant, la lutte n'a jamais pu être étouffée et les ouvriers ont réussi à maintenir et à développer leur organisation : la Centrale ouvrière bolivienne.

C'est sous le régime fasciste de Banzer que quelques femmes d'ouvriers ont entamé, en décembre 1977, une grève de la faim pour l'amnistie des prisonniers. Leur mouvement, minoritaire au départ, s'est étendu bientôt à tout le pays et ils furent alors des milliers. Banzer fut contraint de céder, de proclamer l'amnistie, d'ouvrir les prisons, d'ouvrir les portes du pays aux milliers d'exilés politiques et enfin d'annoncer de prochaines élections libres. Une sérieuse brèche s'ouvrait.

Au mois de juillet 1978, des élections truquées, suivies d'un coup d'État, amenaient au pouvoir le successeur direct de Banzer.

Cependant, le peuple n'était pas décidé à se laisser faire. Et ne bénéficiant plus du soutien inconditionnel de l'impérialisme américain (Carter s'était alors lancé dans sa politique des « droits de l'homme »), le général fasciste ne put tenir longtemps.

INSTAURER LA DÉMOCRATIE

Quelques mois plus tard, un nouveau gouvernement se mettait en place, avec pour but : instaurer la démocratie dans le pays.

De nouvelles élections eurent lieu en 1979 et le processus démocratique s'est alors mis très lentement en marche mais non sans difficultés.

Le fasciste Banzer a alors essayé de se réorganiser et tenté de reprendre le pouvoir : le 1er novembre dernier, c'est chose faite avec le putsch du général Busch. Mais les temps ont changé. Le peuple, qui a dû subir des années et des années de fascisme s'est soulevé, le pays est immobilisé, c'est la grève générale. Incapable de faire face à cette situation, Busch ne peut même plus compter sur Carter et est contraint de démissionner.

Le pouvoir revient alors à la présidente du Parlement bolivien, élue aux élections de juillet. Ainsi le peuple bolivien espère de nouveau un retour à la démocratie. Pendant deux années de suite, il s'est levé, il a obligé Danzer à reculer et, en quelques jours, il a rejeté un nouveau fasciste. Et ainsi, c'est grâce à une détermination considérable et grâce aussi à son organisation que le peuple bolivien a réussi à remettre en cause cette triste réputation de « pays des dictateurs ».

Évelyne LE GUEN

Un pays riche, un peuple pauvre

Le sous-sol de la Bolivie est très riche : il renferme de l'étain (premier producteur mondial), 39 % de leurs exportations ; de l'argent ; du soufre ; du zinc ; du plomb, etc.

Ce pays dispose également de réserves pétrolifères, de gaz naturel.

De fait, les productions minières constituent dans leur quasi-totalité les exportations de la Bolivie.

Du point de vue agricole, le pays peut se suffire à lui-même grâce à la culture du maïs et de la pomme de terre.

Pourtant, malgré ces conditions plutôt favorables, si l'on compare à l'ensemble des pays du tiers monde, le peuple bolivien est pauvre. La part du Produit national brut par habitant est bien plus faible que dans les autres pays voisins (2 000 F en 1977, 6 000 F au Brésil). Cette situation résulte d'un pillage systématique par l'impérialisme américain des richesses du pays, pillage qui s'est poursuivi jusqu'à présent et que le peuple va essayer de récupérer peu à peu.

CHILI

400 personnes ont été arrêtées mercredi 28 novembre à Santiago du Chili au cours d'une gigantesque rafle organisée après l'assassinat d'un policier. Un homme qui tentait de résister aux hommes de la police du sinistre Pinochet a été abattu.

AFGANISTAN
Qui a tué le prisonnier?

A la suite de la pression d'organisations humanitaires internationales, le gouvernement pro-soviétique d'Afghanistan a reconnu que 12 000 prisonniers politiques avaient été tués dans les prisons de Kaboul depuis le coup d'État qui l'a porté au pouvoir en avril 1978.

C'est le nouveau premier ministre, Amin, qui a officiellement admis ces massacres en tentant d'en rejeter la responsabilité sur son prédécesseur, Taraki, qu'il a renversé il y a quatre mois. Chacun sait cependant en Afghanistan que c'est Amin lui-même, alors responsable de la sécurité, qui est le véritable auteur de ces purges sanglantes.

OLP
Reconnaître '. peuple palestinien

Répondant récemment à une question sur la reconnaissance par l'OLP de l'État d'Israël, Ibrahim Souss, le représentant de l'OLP à Paris, a précisé la position de l'Organisation de Libération de la Palestine à ce sujet.

« A ceux qui nous disent : " Changez votre charte (pour reconnaitre Israël), je réponds que du côté d'Israël, il n'y a pas de charte, pas de constitution, pas de frontière délimitée, il n'y a pas de reconnaissance de l'existence du peuple palestinien. " Que le peuple israélien commence par écrire une constitution. Qu'il dise : " Nous voulons que l'État d'Israël soit déterminé dans des frontières ", supposons celles de 1967 ; " nous reconnaissons l'existence du peuple palestinien "... " Nous reconnaissons qu'un tel peuple a existé et que nous l'avons chassé de cette terre par la force des armes ". Le jour où le peuple d'Israël fera cet acte-là, le Conseil national palestinien prendra les décisions qui doivent être prises ».

Parlant ensuite de l'éventualité d'une visite de Yasser Arafat à Paris, Ibrahim Souss, devait noter que *« les relations de l'OLP avec la France sont excellentes. Il faut dédramatiser l'affaire d'une visite de M. Arafat en France ; ce qui importe, c'est que la visite se fasse dans les meilleures conditions politiques acceptables pour les deux parties. »*

Le Vietnam et l'aide chinoise

En réponse au *« Livre blanc sur les rapports sino-vietnamiens »*, édité récemment par les autorités de Hanoi, Hang Van Hoan, ancien compagnon d'armes d'Ho-Chi-Minh et ancien vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne, actuellement en exil en Chine, vient de publier un long article répondant point par point aux allégations des actuels dirigeants vietnamiens.

Dans ce témoignage passionnant et extrêmement détaillé, Hoang Van Hoan qui fut pendant 20 ans, membre du bureau politique du Parti vietnamien et pendant 8 ans, chef du Département international du Comité central, ce qui fait de lui certainement le mieux placé pour parler du sujet, retrace l'historique de 30 années de relations étroites entre les deux pays et d'aide de la jeune République chinoise à la Révolution vietnamienne.

On y apprend notamment que plus de 300 000 soldats chinois participèrent, à la demande d'Ho-Chi Minh, à la défense du Nord-Vietnam de 1965 à 1970 alors que les Américains étendaient la guerre au Nord et bombardaient Hanoï.

On y apprend également que de 1950 à 1978, l'aide chinoise fut la plus importante de toutes celles dont bénéficia le Vietnam.

Un témoignage capital et un étonnant silence de la presse française.

La Chine aux jeux olympiques

Le siège de la République de Chine populaire vient d'être officiellement rétabli par le Comité international olympique (OIO). Il est donc maintenant certain que les athlètes chinois pourront participer aux prochains Jeux Olympiques de Moscou.

Les représentants du Comité olympique chinois ont invité le Comité olympique de Taipeh désormais considéré par le CIO comme un comité régional chinois, à organiser des échanges en vue d'entraînements communs.

Serge FOREST

Les Chinois ont beaucoup développé les échanges sportifs avec l'étranger.



UNE SELECTION E 100

TÉMOIGNAGES, RÉCITS, MÉMOIRES

L'OUED EN CRUE : B. Bachir (E100) 146 pages . . . . 22 F
LES PORTEURS DE VALISES : Hamon, Rotman (Albin Michel) 430 pages . . . . 59 F

Un livre passionnant sur le rôle méconnu des Français qui aidèrent le FLN. Une réserve : les points de vue personnels des auteurs.

SI ON ME DONNE LA PAROLE : Domitila (Maspero) 250 pages . . 45 F

L'extraordinaire témoignage d'une femme de mineur bolivien.

RENCONTRE AVEC UN PAYSAN FRANÇAIS RÉVOLUTIONNAIRE : S. Bernard (Pauvert) 160 pages . . 29 F

Arthur Chave, un petit paysan du Vaucluse raconte sa vie, son engagement politique.

ON CHANTAIT ROUGE : Tillon (Laffont) 580 pages . . . . 59 F

De la révolte de la mer Noire à Mai 1968, l'itinéraire d'un militant révolutionnaire.

MA MAISON A DEUX PORTES : Han Suyin (Stock) 538 pages . . . 65 F

Les interrogations, les sentiments de l'auteur lors de sa redécouverte de la Chine de 1956 à 1966.

MES CAHIERS ROUGES DU TEMPS DE LA COMMUNE : Vuillaume (Albin Michel) 430 pages . . . . 25 F

Chronique quotidienne de la Commune par un combattant.

LITTERATURE

ROULEMENTS DE TAMBOURS POUR RANCAS : Scorza (Belfond) 304 pages . . . . 55 F

L'auteur fait revivre sous forme d'épopée la révolte des Indiens péruviens que l'on veut déposséder de leurs terres.

LA ROUTE DE LA LIBERTE : Fast (P. Renaissance) 330 pages . . . . 55 F

Sur la lutte des Noirs américains dans le Sud des États-Unis à la fin du siècle dernier.

LA LEGENDE DES 1 000 TAUREAUX : Y. Kemal (Gallimard) . . . . 59 F

La vie difficile des tribus nomades dans la Turquie d'aujourd'hui.

CHRONIQUE DU FIGUIER BARBARE : Khalifa (Gallimard) 202 pages . . . . 37 F

Etre Palestinien dans les territoires occupés, un roman d'une grande sensibilité.

CINEMA, POESIE, CHANSON, MUSIQUE, THEATRE

HISTOIRE DU CINEMA MONDIAL : Sadoul (Flammarion) 720 pages . . . . 82,50 F

Des origines du cinéma à 1965. Sans aucun doute l'ouvrage de référence le plus complet sur le sujet.

JORIS IVENS · Grelier (EFR) . . 12 F

La vie, les œuvres du grand cinéaste révolutionnaire.

LES SOLILOQUES DU PAUVRE : Rictus (Aujourd'hui) 248 pages . . . . 52 F

Poèmes « populistes » du début du siècle illustrés par Steinlen.

IL Y A FOLKLORE ET FOLKLORE : Gheude/Kalisz (EVO) 298 pages . . . . 52 F

Un essai intéressant qui tend à prouver que dans le monde, il y a une chanson populaire qui ne cache pas son engagement. Contient une volumineuse discographie.

UN PEUPLE QUI VIT EST UN PEUPLE QUI LUTTE, CHANTE ET DANSE : (Crayon de couleurs) 128 pages . . . . 15 F

Les textes de plus de 100 chansons populaires.

FREE JAZZ BLACK POWER : Carles/Comolli (Galilée) 478 pages . . . . 62 F

Du jazz comme forme d'expression des Noirs américains.

BEAUX LIVRES D'ART ET D'HISTOIRE

FLORILEGE DE LA CHANSON REVOLUTIONNAIRE : 1789-1936 (Hier et Demain) 300 pages (offre exceptionnelle sur solde d'éditeur . . . . 70 F au lieu de 115 F)

Un très beau livre abondamment illustré qui situe chaque chanson dans son contexte historique.

SUR LES MURS DE FRANCE : DEUX SIECLES D'AFFICHES POLITIQUES : Gesgon (Sorbier) 220 pages . . . . 235 F

LA COMMUNE DE 1871 : Bruhat/Dautry (Sociales) 446 pages . . . . 120 F

Présente une volumineuse documentation : affiches, photos.

BRUEGHEL : Martin (Chêne) 45 F

Peintre flamand du 16e siècle qui a fort bien rendu compte de la vie du peuple et en particulier de celle des paysans de cette époque.

POUR LES ENFANTS

Pour les petits : Aux Éditions de Pékin, des histoires simples avec de beaux dessins très colorés.

L'OISEAU REVEUR . . . . 3 F
GRAND MERE OURS . . . . . . 4 F
MI MI LE FIEROT . . . . 2 F

De 8 à 12 ans :

L'INJUSTICE RACONTEE AUX ENFANTS : Langlois (Ouvrières) . . . . 25 F

De courts textes contre le racisme, les inégalités sociales...

A partir de 13 ans :

TONNERRE, ENTENDS MON CRI : Taylor (La Farandole) 286 pages . . . . 23 F

Une famille noire face au racisme dans le Sud des États-Unis vers les années 1930.

LA GUERRE DE PETROS : Zei 220 pages . . . . 19 F

Un jeune Grec confronté à l'invasion de son pays par les nazis.

LES ARBRES DE LA LIBERTE : Lycéens de Baimbridge (Caribéennes) 146 pages . . . . 22 F

Écrit par des lycéens guadeloupéens, l'histoire de leur pays dans les années de la révolution de 1789.

POUR PASSER COMMANDE

Livres service
24, rue Philippe-de-Girard
75010 - Paris

— Joindre votre règlement qu'il faut établir à l'ordre de la librairie *Les herbes sauvages*

— Pour participation aux frais de port, ajouter au montant de votre commande :

— 5 F pour un livre commandé
— 10 % du montant de la commande jusqu'à 100 F
— 5 % du montant de la commande au-delà de 100 F

Merci d'avance



Musique Agenda

IMMIGRES

Rappelons la présence à Paris de *Djamel Allam* du 12 novembre au 8 décembre à 20 h 30 au Théâtre de la Gaité-Montparnasse, 26, rue de la Gaité, Paris 14e.

Et aussi du 1er au 9 décembre, à 20 heures, *Lamine Konté* au Théâtre Noir (23, rue des Cendriers, Paris 20e).

Et enfin, n'oubliez pas d'écouter *le disque* que vient de sortir *Fernando Marques*. A la guitare, il vous chante la vie de l'immigré, ses joies et aussi ses peines. Bizarre, nos mass-média n'ont pas daigné lui faire la publicité qu'il mérite largement.

FOLK

Malicorne, ils sont à Paris du 10 au 15 décembre. Mais vous pouvez aussi écouter leur dernier disque : *Le Bestiaire*. (BAL 13012. Distributeur CBS).

Un nouveau *Malicorne*. L'un des musiciens a quitté le groupe pour s'absorber dans les tâches de producteur (Ballon noir). D'autres arrivent : *Patrick Lemercier*, *Dominique Regef* (violoncelle) qui a joué avec Steve *Waring*, *Brian Gulland* qui vient d'un groupe qui faisait des recherches sur les musiques médiévales et qui joue claviers, haut bois et basson ; et enfin un batteur, *Jip Arnoux* (ex-batteur de Mahjun).

Dans le « Bestiaire », *Malicorne* reprend des chants de tradition française sur les animaux fantastiques des contes populaires.

La musique folk connaît actuellement un regain dont les causes sont complexes : essor du courant écologiste et régionaliste, volonté de retrouver une expression nationale face à la domination culturelle anglo-saxonne. Positif : à suivre de près.

C.RIBEIRO

UNE GRANDE DAME : *Catherine Ribeiro* plus *Alpes* sort un nouvel album : Passions (Philips 9. 101 270).

Ce qui arrive à Catherine permet de voir à l'œil nu quelques aspects du business en France : voilà une chanteuse que les ondes boycottent systématiquement. La raison ? Des esthètes vous diront que « c'est mauvais », « c'est chiant », essayant de nous faire croire que le critère du succès dans nos pays capitalistes est la qualité pure ! Moi, je l'ai vue au gala de solidarité organisé par l'AMFP avec la Palestine à Paris : elle y jouait gratis comme *Colette Magny*, *Djamel Allam* et beaucoup d'autres. C'est vrai que tout n'est pas bon chez elle : parfois accompagnements bruyants répétitifs, textes assez faibles et souvent difficilement audibles. Mais tout ça est secondaire et ne peut faire oublier que c'est une des seuls artistes à chanter gratuitement pour des travailleurs ou des peuples en lutte, une des seuls à parler franchement des droits de l'homme, de la nature et de la femme, de la solidarité des peuples. C'est pourquoi la bourgeoisie ne lui reconnait pas le droit d'exister.

A écouter aussi le disque où d'ailleurs on ne retrouve aucun des défauts dont on a parlé, sur des poèmes inédits de *Jacques Prévert* (réalisé avec le guitariste classique *Sébastien Marotto*).

«GRANDE MUSIQUE»

Bartok. 15 chants paysans hongrois pour piano, sonate No 1 pour violon et piano interprétés par *Sviatoslav Richter* et *David Oïstrakh* à Chant du Monde LDX 78673.

Bela Bartok, c'est la rencontre de la modernité et de la culture populaire. On en reparlera un jour.

TELE

« *La mémoire du peuple noir* », c'est le titre d'une série de quatre émissions de télé, réalisée par Claude Fléouter sur FR 3, dimanche soir à partir du 25 novembre.

— Les Etats-Unis (survivances du blues et nouvelles pratiques religieuses) ;

— La Jamaïque (notamment le rôle du reggae avec le groupe *Culture*).

— Le Nigéria (sur l'émergence d'un nouveau show-business noir).

— Le Brésil (avec entre autres *Milton Nascimento*).

Si vous ratez ces émisions, vous pourrez vous rattraper avec le livre tiré de ces reportages (parution début décembre chez Albin Michel — « Collection Rock and folk ») et avec le disque (double album : disque l'Escargot distributeur CBS).

Tout ça pour répondre à la question : « *Que reste-t-il de la musique noire et de sa pratique ? Quels sont les rapports entre cette musique et les sociétés où vivent les Noirs ?* »

Michel DAVID

PRIX LITTERAIRES

Grasset contre Gallimard et le Seuil?

Finalement, c'est Antonine Maillet qui a remporté le prix Goncourt, le plus prestigieux, pour son livre ***Pélagie la Charette***. Ainsi, l'écurie Grasset l'a emporté sur l'écurie Gallimard. Car il semble bien que le Goncourt, comme d'ailleurs les autres prix littéraires, se joue entre les trois plus grandes maisons d'éditions auxquelles sont liés par des contrats les jurés.

Cette impression est confirmée par Bernard Clavel qui vient de démissionner du jury Goncourt : « ***Les chances que le lauréat soit choisi en dehors de Gallimard, le Seuil et Grasset sont pratiquement nulles*** », dit Clavel. En effet, les jurés qui élisent le gagnant de l'année sont liés aux éditeurs : « ***Mais pendant que je siégeais, je n'ai pas remarqué qu'un seul juré vote au dernier tour contre sa « maison ». En effet « le juré Goncourt a ses jours assurés. On lui prendra toujours un article. Il pourra écrire n'importe quelle merde, il aura toujours un éditeur pour la prendre et un critique pour l'encenser*** ».

Le plus grave c'est que le Goncourt assure un auteur de vendre à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires son livre. A côté de cela, des multitudes d'écrivains attendent seulement un éditeur.



LIVRES

La ville à prendre

Patrick Brunie vient de publier aux éditions Hachette un très beau livre, ***La Ville à prendre***, d'après le film qu'il a sorti il y a un an, sous le même nom. Nous avions longuement parlé dans les No 46 (24 janvier au 8 février 1979) et No 49 (21 février au 9 mars 1979) de cet excellent film de la CFDT donnant la parole aux travailleurs sur la question « vivre dans la ville ».

Le livre qui vient de paraitre a les mêmes qualités de richesse du témoignage, mais il est aussi une œuvre en soi : une présentation très soignée et un apport photographique de très grande qualité. Un livre qu'on aimera feuilleter autant que lire. Un très beau cadeau à faire en ces périodes de fêtes de fin d'année. Le livre de Patrick Brunie est disponible aux Herbes sauvages à Paris.



ROMAN

Pacifique, d'A. Bragame (Seuil)

Un roman qui mérite d'être signalé, d'abord pour son sujet assez exceptionnel dans la rentrée littéraire mais aussi pour la générosité du regard porté sur les gens du peuple et sur les travailleurs. C'est à noter, dans une période où l'on exalte les meilleurs et les plus forts qui ont su réussir.

Mais de quoi s'agit-il ? Thomas Chanaud qui a connu une enfance difficile, son frère jumeau étant mort noyé, il a abouti à l'orphelinat. Employé, marié et père de famille, il rêve de retrouver son frère jumeau, Franck, pour reprendre avec lui leurs navigations imaginaires. Son frère, il va le découvrir en Farid Tallal, ouvrier algérien chez Renault, atteint d'un cancer.

C'est la rencontre entre un modeste employé de la sécurité sociale en quête de fraternité et un travailleur immigré gravement malade loin des siens et de sa famille. Il ne s'agit pas dans ce livre d'une fresque sur la classe ouvrière, mais plutôt d'un récit qui décrit certains aspects de la condition du travailleur immigré ; bien sûr, on peut être déconcerté par les retours en arrière qui ralentissent le récit, on peut être surpris par le dénouement mais on ne peut pas rester insensible à l'élan de fraternité qui se dégage de ce roman. Un roman qui peut faciliter la compréhension entre travailleurs et faire reculer le racisme.

CINEMA

Le grand embouteillage

Comme le titre l'indique, il s'agit d'un grand embouteillage qui bloque la circulation aux environs de Rome. Des centaines d'automobiles bloquées sur une autoroute entre un cimetière de voitures, une usine et ses fumées inquiétantes et les pylones d'un chantier en cour de réalisation. Cet embouteillage, Comencini, le réalisateur, a voulu en faire une image de la société actuelle. Le film s'orgabise autour des passagers de quinze voitures parmi lesquels, un richissime homme d'affaires très cynique (Alberto Sordi), un couple (Annie Girardot et Fernando Rey), un comédien sur le déclin, etc. Il y a même un camionneur et une famille napolitaine. Ce film qui débute sur une série de sketches à l'italienne, finit véritablement comme un film catastrophe, encore que dans les films catastrophes, il y ait toujours un héros pour sauver la situation à la fin.

Comencini montre comment la société capitaliste engendre individualisme et égoisme : chacun restant dans son carcan de tôle. Cependant, son film est principalement négatif, il présente en effet les individus comme irrémédiablement individualistes, cela indépendamment de leur classe sociale ou de leurs intérêts de classe. Il parle lui-même de « catastrophe », de « faillite ». Comencini semble faire peu de cas de la solidarité qui unit les travailleurs dans les luttes, solidarité sans laquelle la grève d'Alsthom n'aurait pas duré si longtemps.

Il méconnait le fait que c'est la classe ouvrière qui brisera ce système « bloqué ». Ce film s'inscrit objectivement dans un courant défaitiste qui nous montre une crise fatale qui paralyserait la société dans son ensemble mêlant indépendamment ouvriers et patrons.

Un film à voir



Alyam, Alyam
Film marocain

MUSIQUE

La lyre

Nos camarades de la chorale *La Lyre des Travailleurs* organisent le 8 décembre leur banquet annuel. C'est l'occasion pour eux de rassembler leurs amis et de présenter leur nouveau spectacle. Spectacle qu'ils donneront par la suite sur les marchés, les usines, et dans les quartiers devant les travailleurs. Pour tout contact :

La Lyre des Travailleurs - 54, rue Verte, 59 000 Tourcoing.

ADN

Comme son nom ne l'indique pas, ADN est une association qui organise des concerts selon une formule de libre participation financière de la part des spectateurs. Voilà qui change des méthodes et des pratiques en cours, avec places inabordables et service d'ordre musclé. Après la mise sur pied d'un festival folk, la situation financière d'ADN est devenue précaire. L'association doit faire face à un déficit de 10 000 francs. Une raison de plus pour assister à leurs concerts, généralement en Bretagne.

Pour tout contact : Bruno ROHON - 5,Chemin de la Perrière - 35740 Pace.

THEATRE

Bertolt Brecht, auteur de théâtre, mort en 1956, est actuellement, peut-être, plus joué que jamais. Ce mois-ci, on annonce une nouvelle mise en scène de la *Résistible ascension d'Arturo Ui*. Cet auteur communiste a su créer dans l'entre-deux guerres en Allemagne un théâtre ouvrier. A partir de l'actualité, il avait le souci de montrer l'aspect contradictoire de la réalité et d'amener les spectateurs à une plus grande conscience de la nécessité de la révolution. Déjà, en 1933, il avait dû s'exiler chassé par Hitler qui avait fait brûler ses livres. Maintenant, des « intellectuels » qui se disent « libres » viennent de publier un appel (dans *Le Figaro* et les *Nouvelles littéraires*). Dans cet appel, ils exigent que l'on coupe les crédits à tous ceux qui veulent interpréter Brecht qu'ils traitent de fasciste. Ce que veulent ces messieurs — Ionesco, Bernard-Henri Lévy, Arrabal, Sollers et compagnie — c'est un théâtre qui ne parle pas de la classe ouvrière, un théâtre qui ne montre pas la contradiction entre les exploiteurs et les exploités. Ces messieurs qui se disent libres ne font que répéter ce que dit leur maitre : Giscard. Ils veulent balayer toute référence au marxisme et imposer leur consensus dans le domaine culturel. Là comme ailleurs nous nous y opposerons.

TELE

Le journal

Cette série de six épisodes, diffusée sur *Antenne 2*, tranche avec la banalité des feuilletons habituellement proposés sur le petit écran.

Un thème d'actualité : la presse ; un événement d'aujourd'hui : le rapt d'une personne liée à l'une des premières fortunes de France. Le film, réalisé par Jean-Pierre-Petrolacci et Philippe Lefèvre, démonte les rouages des liens qui existent entre les milieux de la presse, de la politique et de l'argent. Après l'affaire Boulin, il pose le problème des liens entre la presse et les puissances d'argent. Une affaire qui fait sérieusement penser au baron Empain, avec des pertes colossales au tiercé. D'autre part, on sent à travers ce film l'imbrication entre l'appareil d'État et les monopoles, le peu de cas qui est fait de l'Assemblée nationale. Philippe Lefèvre, co-réalisateur de ce feuilleton, prépare un film sur la justice : « *La traque* ». « *J'essaye d'inventer le moins possible, d'être le plus possible en prise directe sur la réalité* », dit-il.

Pour les fêtes de fin d'année

Pourquoi ne pas offrir des livres aux enfants qui nous entourent?

Nous vous proposons ici une petite sélection d'ouvrages pour les enfants de 6 ans et 8-12 ans faisant suite à la liste que nous avions publiée dans le bimensuel No 61 du 18 septembre au 2 octobre, destinée aux enfants de 2 à 8 ans.

Ces livres peuvent être achetés ou commandés aux Herbes sauvages à Paris et à la Force du livre à Lyon.



MAIS JE SUIS UN OURS
De Taschlin - École des loisirs Renaud-Poche (de 6 à 9 ans). Un ours s'endort dans une caverne, se réveille dans une usine et se retrouve à la chaine puis au chômage.

FANTASTIQUE MAITRE RENARD.
De Dahl. Gallimard Folio-Junior (de 7 à 10 ans).

LES CONTES DE LA RUE BROCA.
de Grifari – Editions la Table ronde. (pour les 8-12 ans).
La sorcière du placard aux balais, le roman d'amour d'une patate, la fée du robinet. Pour tous ceux qui n'aiment pas lire.

LE PETIT NICOLAS, JOACHIM A DES ENNUIS, LE PETITE NICOLAS ET SES COPAINS, LES VACANCES DU PETIT NICOLAS, LES RÉCRÉS DU PETIT NICOLAS.
de Sempé et Goscinny - Denoël ou Folio-Junior. (à partir de 8 ans).
Un petit garçon raconte ce qui lui arrive tous les jours chez lui et à l'école. Des histoires courtes pour ceux qui préfèrent les bandes dessinées.

TROIS GARÇONS EN AMAZONIE.
de Dias de Moraes. Bibliothèque internationale (pour les 9-12 ans).
Trois enfants, un noir, un blanc et un indien à travers la forêt d'Amazonie. Leurs rencontres avec les bêtes sauvages, des animaux et des personnages légendaires des forêts et... les blancs qui déciment les Indiens.

LA GUERRE DE PETROS.
de Zei. Editions GP Grand angle. (à partir de 11 ans).
Pétros participe à la résistance en Grèce en 1940. Il apprend que ce qu'on écrit sur les murs peut un jour devenir réalité.

LETTRE DES ILES BALADAR.
de Prévert. (pour les 9-12 ans) - Gallimard Folio-Junior.
Une fable sur le colonialisme. Les habitants des îles Baladar refusent de travailler pour ceux du continent.

LE SECRET DU VERRE BLEU.
de Inui. - Bibliothèque Internationale Nathan. (pour les 11-13 ans).
Pendant la dernière guerre au Japon, Youri dont le père vient d'être emprisonné parce qu'il s'opposait à l'alliance du Japon avec l'Allemagne, doit s'occuper d'une famille de Lutins anglais.

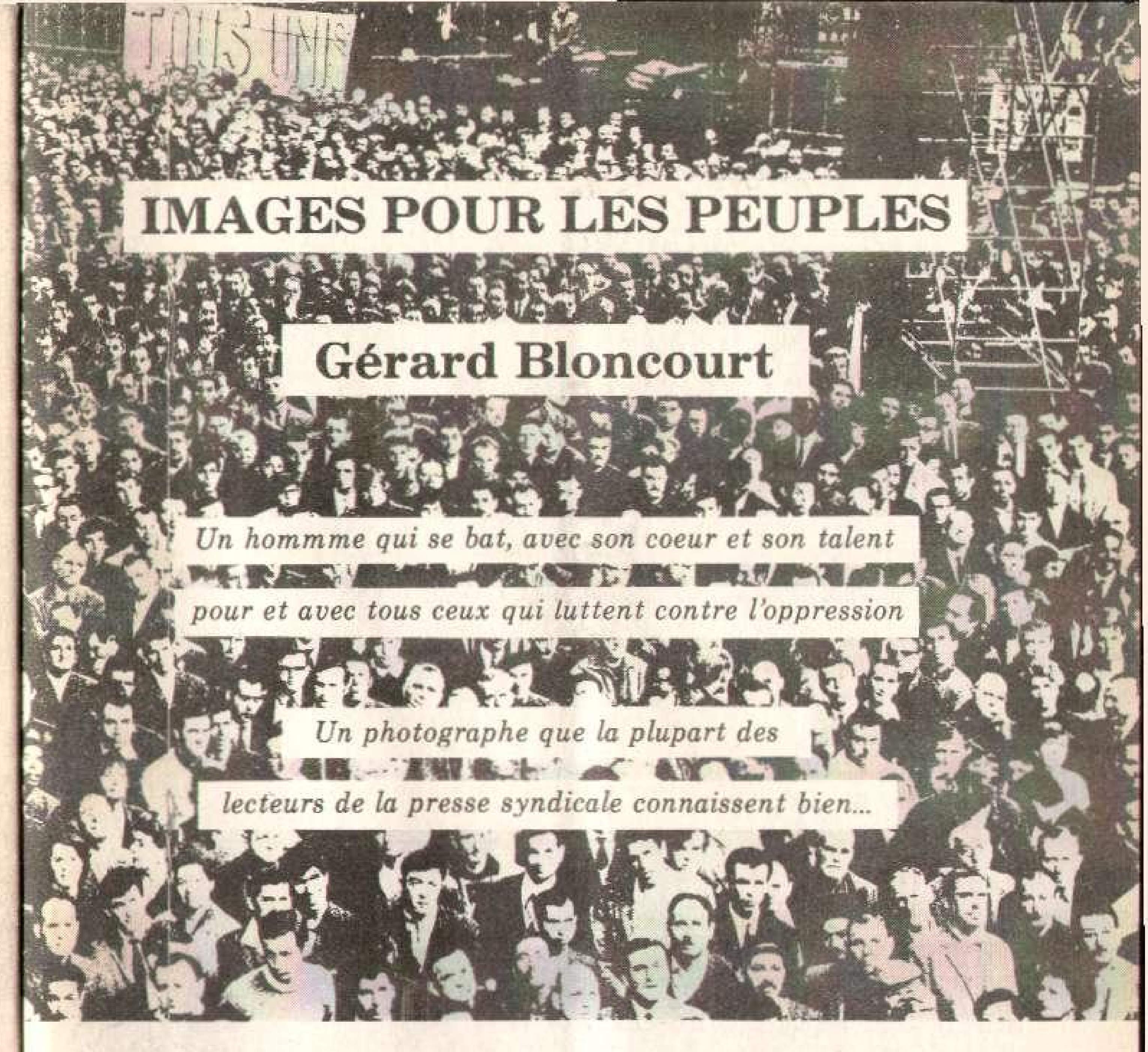
UN HIVER DANS LA VALLEE DE MOUMINE.
Nathan bibliothèque internationale. (pour les 8-12 ans).
L'hiver les moumines hibernent avec des aiguilles de sapins pour ne pas avoir faim. Cet hiver-là, Moumine se réveille avant tout le monde, il n'arrive pas à réveiller sa mère. Il va donc se débrouiller tout seul. Il rencontre alors la neige et des tas de gens bizarres qui ne vivent dans la vallée que l'hiver.

LE TIGRE DANS LA VITRINE.
de Zei. Editions La Farandole (à partir de 12 ans).
Une petite fille de 8 ans raconte les débuts du fascisme en Grèce en 1936. Toute une famille de la bourgeoisie grecque aux prises avec le fascisme : le grand-père, vieux républicain, ne se laisse pas marcher sur les pieds ; le père a peur, lui, de perdre sa place à la banque et demande aux enfants de changer le nom des chats : ils s'appellent Sombre et Démocratie, parce que tout dit que « l'avenir est sombre pour la démocratie ». Il y a le cousin qui participe à la résistance et qui raconte des histoires merveilleuses aux enfants.



LE PRINCE DE CENTRAL PARK
de Rhodes - Editions JC Lattès.
Un garçon s'organise pour vivre seul dans un arbre à Central-Park pour échapper à la vie de New-York (la drogue, les bandes qui vous tabassent, l'absence de famille réelle).

Nathalie VILLOTIERS



IMAGES POUR LES PEUPLES

Gérard Bloncourt

Un homme qui se bat, avec son coeur et son talent pour et avec tous ceux qui luttent contre l'oppression

Un photographe que la plupart des lecteurs de la presse syndicale connaissent bien...

Gérald Bloncourt : qui a vu ses photos ne peut les oublier, pour peu qu'il se situe dans le camp des opprimés. Car pour lui, photographier le monde c'est son combat, c'est son combat de classe. Mais il y a, là comme ailleurs, bien des façons de se battre. Bloncourt a choisi celle de montrer le peuple et pas ses ennemis. Son regard glisse sans s'arrêter sur les beaux quartiers et leurs habitants, il descend au cœur de la vie quotidienne du peuple. Avec une infinie tendresse.

Avec ses yeux d'amour et de combat, il montre l'infinie richesse que nous croisons tous les jours, quelquefois sans la voir, la seule vraie richesse, celle des femmes, des hommes, des enfants. Un regard, un geste, Bloncourt les prend et leur rend tout leur sens : pour lui la misère est dans les objets mais jamais chez les hommes, même les plus pauvres. « *Je déteste le misérabilisme* », dit-il. Pour lui, il n'y a pas de misère sans résistance, pas d'humiliation sans révolte. Quand un bidonville devient un regard de haine, quand une grève devient un baiser d'enfant, quand la pauvreté devient artiste, c'est sa victoire.

Mais ce n'est pas tout. Bloncourt est aussi le reporter des grands moments des peuples : celui du Portugal qui vient de vaincre le fascisme, celui d'Irlande qui mène la guérilla, celui du Sahara qui lutte pour son existence. Il se souvient alors que lui-même il y a trente ans avait pris le fusil dans son pays, à Haïti...

Bloncourt déteste la technique, l'art pour l'art. Il aime à dire : « *Pour être un photographe, il faut un cœur, une tête et en dernière analyse, un appareil photographique* ». Mais c'est parce qu'il la domine parfaitement. Avec la photo, il peut tout faire, à condition de pouvoir dire plus. Il travaille sur papier, sur métal, il découpe, il transforme, il transcende... « *La photographie, c'est une écriture comme les autres* », dit-il.

Et son écriture, il l'a mise au service des opprimés. Bloncourt, un artiste « engagé » ? Plus que ça : déjà l'artiste de demain.

Claire MASSON



G.Bloncourt

Photos
du livre
de l'exposition
CFDT

La vie quotidienne
des immigrés



Portugal



Combattantes saharaouies



